

Montréal serait à la veille de s'entendre avec ses employés

Le président du Comité exécutif a fait, ce matin, une nouvelle proposition aux fonctionnaires, pompiers et policiers — Les chefs syndicaux donneront leur réponse demain

Mme Pandit réduit Malik au silence aux Nations Unies

Siège des Nations Unies, N.-Y., 18 (P.A.) — Mme Vijaya Lakshmi Pandit, la première femme qui agit en qualité de président de l'Assemblée générale des Nations Unies, a coupé la communication et le délégué russe M. Jacob Malik n'a pu se faire entendre par l'entremise du système de haut-parleurs des Nations Unies.

Cet incident s'est produit au cours d'un débat au sujet de l'inscription à l'ordre du jour d'une proposition visant à étudier dans deux ans seulement la révision de la charte des Nations Unies.

Les Etats-Unis approuvent la révision de la charte, mais la Russie s'y oppose catégoriquement.

Trois orateurs de chaque partie en cause devaient prendre la parole et ils l'ont fait.

Alors que Mme Pandit s'apprêtait à commencer à compter les votes, M. Malik a levé la main.

Mme Pandit l'a approuvé sur un point d'ordre, mais quand M. Malik s'est rendu à la tribune des orateurs il s'est mis en frais d'attaquer les déclarations du secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. John Foster Dulles, et du délégué de ce pays aux Nations Unies, M. Henry Cabot Lodge, fils.

Comme M. Malik ne faisait pas partie du nombre d'orateurs prévus, le secrétaire général, M. Dag Hammarskjöld, s'est approché de Mme Pandit et lui a murmuré quelques paroles à l'oreille. Mme Pandit a touché un commutateur qui a coupé la communication du microphone dans lequel parlait M. Malik. Automatiquement il en a été de même pour la traduction des paroles de M. Malik.

M. Malik s'est retourné vivement et a dit en russe les paroles que voici qui ne sont pas traduites officiellement: "Voilà pourquoi je m'oppose à cet article" et il a quitté la tribune.

La conférence coréenne

Le Canada refuse toujours la proposition chinoise

Nations Unies, New-York, 18 (P.C.) — Le Canada a l'intention de maintenir la flexibilité de sa politique concernant la requête des Chinois communistes pour qu'un nombre plus considérable de pays participent à la conférence de paix coréenne.

A l'heure actuelle, le Canada, de même que les 15 autres pays belligérants du groupe de l'ONU, est fortement opposé à un nouveau débat à l'Assemblée générale sur la composition de la conférence.

Au cours d'une réunion spéciale de l'Assemblée générale, le mois dernier, il a été décidé que seuls les 16 pays belligérants prendront part à la conférence mais que les communistes pouvaient inviter les pays de leur choix à siéger de leur côté.

Les communistes chinois et les Nord-Coréens présenteront une proposition. Ils demanderont que les cadres de participation soient élargis. Ils suggéreront ensuite l'admission des pays suivants, soi-disant neutres: l'Union soviétique, l'Inde, l'Indonésie, le Pakistan et la Birmanie.

On croit que la Russie soulèvera de nouveau la question au cours de la session actuelle de l'Assemblée générale en dépit de l'opposition du groupe de belligérants de l'ONU. Les délégués russes pourront probablement se prévaloir de la procédure assez floue pour introduire le sujet en amonçant avec un autre.

Les armées de l'ONU devraient quitter le sol japonais

Tokyo, 18 (P.A.) — Les forces armées de l'ONU, britanniques, canadiennes et autres, excepté seulement les troupes américaines, devront "éventuellement" évacuer leurs bases en territoire japonais, maintenant qu'un armistice a été signé en Corée, déclare aujourd'hui le ministre Katsu Okazaki, des Affaires étrangères.

Le ministre a ajouté, lors d'une conférence de presse, "qu'il est encore trop tôt pour soulever la question". Mais il a souligné qu'une fois la guerre terminée en Corée, il n'y a pas de raison pour que des troupes étrangères soient stationnées indéfiniment sur le sol japonais.

Le cas des Américains, dit-il, est différent. Ils sont ici aux termes d'un traité nippo-américain, pour défendre le Japon.

On prévoit que les séances publiques de la commission commenceront vers le début d'octobre. La Chambre de Commerce de Montréal sera vraisemblablement une des premières à présenter un mémoire.

L'ordre du jour de la conférence du 28 septembre est le suivant: 1. — raison d'être de la conférence, par M. Lionel Leroux, le président de la Chambre de Commerce de Montréal;

2. — historique et définition des problèmes constitutionnels et des relations fédérales - provinciales, par M. Paul Gérin-Lajoie;

3. — le mandat et la procédure de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, par deux des commissaires, MM. Honoré Parent et Edras Minville;

4. — ce qui se fait aux Etats-Unis en matière de relations entre les Etats et le fédéral, par François-Albert Angers;

5. — l'intérêt de tous les citoyens dans les travaux de la Commission royale (à déterminer);

6. — les moyens de participer aux travaux de la Commission royale, par Jacques Melançon.

Le Directeur du "Devoir" a eu la bonne fortune, en moins d'un an, de visiter les deux plus grands pays d'Asie — ceux où se jouera peut-être l'avenir du monde.

Il a vu la Chine, où le communisme date d'hier.

Il vient de voir l'Inde, où l'on se demande si le communisme n'est pas pour demain.

Quelles leçons tirer de cette confrontation? Quelles impressions un Canadien, qui a nos réflexes et qui était un peu neutre délégué, a-t-il rapportées de la bas?

Cette expérience qu'il a vécue, M. Filion en fera part à ses auditeurs du Plateau.

Rappelons que sa conférence aura lieu jeudi le 1er octobre, au DEVOIR, BE. 3361

Chez Archambault, MA. 6201

Prix des billets: \$1.50 et \$1.00

Les commandes postales seront acceptées pourvu qu'elles soient accompagnées d'un chèque ou d'un mandat.

Que nous réserve l'Inde?

La conférence de M. Gérard Filion au Plateau, jeudi, le 1er octobre

Le Directeur du "Devoir" a eu la bonne fortune, en moins d'un an, de visiter les deux plus grands pays d'Asie — ceux où se jouera peut-être l'avenir du monde.

Il a vu la Chine, où le communisme date d'hier.

Il vient de voir l'Inde, où l'on se demande si le communisme n'est pas pour demain.

Quelles leçons tirer de cette confrontation? Quelles impressions un Canadien, qui a nos réflexes et qui était un peu neutre délégué, a-t-il rapportées de la bas?

Cette expérience qu'il a vécue, M. Filion en fera part à ses auditeurs du Plateau.

Rappelons que sa conférence aura lieu jeudi le 1er octobre, au DEVOIR, BE. 3361

Chez Archambault, MA. 6201

Prix des billets: \$1.50 et \$1.00

Les commandes postales seront acceptées pourvu qu'elles soient accompagnées d'un chèque ou d'un mandat.

A Genève

Howe demande de prolonger l'Accord sur les tarifs

Genève, 18 (P.C.) — Le ministre canadien du Commerce, le L.H. C.D. Howe, a demandé aujourd'hui que soit prolongé d'une année l'accord général sur les tarifs et le commerce (AGTC) conclu entre 33 pays, afin de donner aux Etats-Unis et à d'autres grands pays le temps de formuler leur politique fondamentale à propos des tarifs.

Le chef de la délégation canadienne a exposé la politique de son gouvernement au deuxième jour d'une conférence qui doit durer six semaines. M. Howe estime que le temps approche où il faudra examiner et de façon constructive l'accord tel qu'il existe.

Il faut pourtant donner à certains pays, surtout parmi les plus grands, le temps d'en arriver à des conclusions quant à l'avenir, non seulement en ce qui touche le commerce international, mais aussi les questions de finances et de remboursements internationaux.

Les Etats-Unis vont examiner une commission de 17 experts tout le domaine de leurs échanges internationaux. Tant que la politique future des Américains reste inconnue, les autres pays ne peuvent faire grand-chose, surtout quand on songe que le présent accord tarifaire expire à la fin de cette année.

Le Canada propose donc que l'accord actuel soit prolongé jusqu'à la fin de 1954.

L'accord général fut conclu en 1947 et renouvelé deux fois depuis par les 33 pays-membres. Il vise à réduire les droits sur des centaines d'articles échangés entre ces pays, afin d'accroître le commerce international et, par conséquent la prospérité.

Le délégué américain et le délégué britannique à la huitième conférence de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (AGTC) ont exposé des vues quelque peu divergentes à l'ouverture de cette conférence aujourd'hui.

M. Samuel Waugh, adjoint du secrétaire d'Etat américain quant aux affaires économiques, demandait que certains pays membres effectuent chez eux des réformes, parce que l'inflation ou la déflation peuvent bouleverser le commerce international.

De son côté, M. Peter Thorneycroft, président du Board of Trade britannique, dit que toute tentative de rétablir l'équilibre est impossible, tant que les Américains n'amendent pas leur politique fondamentale.

Le délégué américain et le délégué britannique à la huitième conférence de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (AGTC) ont exposé des vues quelque peu divergentes à l'ouverture de cette conférence aujourd'hui.

M. Samuel Waugh, adjoint du secrétaire d'Etat américain quant aux affaires économiques, demandait que certains pays membres effectuent chez eux des réformes, parce que l'inflation ou la déflation peuvent bouleverser le commerce international.

De son côté, M. Peter Thorneycroft, président du Board of Trade britannique, dit que toute tentative de rétablir l'équilibre est impossible, tant que les Américains n'amendent pas leur politique fondamentale.

Le délégué américain et le délégué britannique à la huitième conférence de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (AGTC) ont exposé des vues quelque peu divergentes à l'ouverture de cette conférence aujourd'hui.

M. Samuel Waugh, adjoint du secrétaire d'Etat américain quant aux affaires économiques, demandait que certains pays membres effectuent chez eux des réformes, parce que l'inflation ou la déflation peuvent bouleverser le commerce international.

De son côté, M. Peter Thorneycroft, président du Board of Trade britannique, dit que toute tentative de rétablir l'équilibre est impossible, tant que les Américains n'amendent pas leur politique fondamentale.

Le délégué américain et le délégué britannique à la huitième conférence de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (AGTC) ont exposé des vues quelque peu divergentes à l'ouverture de cette conférence aujourd'hui.

M. Samuel Waugh, adjoint du secrétaire d'Etat américain quant aux affaires économiques, demandait que certains pays membres effectuent chez eux des réformes, parce que l'inflation ou la déflation peuvent bouleverser le commerce international.

De son côté, M. Peter Thorneycroft, président du Board of Trade britannique, dit que toute tentative de rétablir l'équilibre est impossible, tant que les Américains n'amendent pas leur politique fondamentale.

Le délégué américain et le délégué britannique à la huitième conférence de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (AGTC) ont exposé des vues quelque peu divergentes à l'ouverture de cette conférence aujourd'hui.

M. Samuel Waugh, adjoint du secrétaire d'Etat américain quant aux affaires économiques, demandait que certains pays membres effectuent chez eux des réformes, parce que l'inflation ou la déflation peuvent bouleverser le commerce international.

De son côté, M. Peter Thorneycroft, président du Board of Trade britannique, dit que toute tentative de rétablir l'équilibre est impossible, tant que les Américains n'amendent pas leur politique fondamentale.

Le délégué américain et le délégué britannique à la huitième conférence de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (AGTC) ont exposé des vues quelque peu divergentes à l'ouverture de cette conférence aujourd'hui.

M. Samuel Waugh, adjoint du secrétaire d'Etat américain quant aux affaires économiques, demandait que certains pays membres effectuent chez eux des réformes, parce que l'inflation ou la déflation peuvent bouleverser le commerce international.

De son côté, M. Peter Thorneycroft, président du Board of Trade britannique, dit que toute tentative de rétablir l'équilibre est impossible, tant que les Américains n'amendent pas leur politique fondamentale.

Le délégué américain et le délégué britannique à la huitième conférence de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (AGTC) ont exposé des vues quelque peu divergentes à l'ouverture de cette conférence aujourd'hui.

M. Samuel Waugh, adjoint du secrétaire d'Etat américain quant aux affaires économiques, demandait que certains pays membres effectuent chez eux des réformes, parce que l'inflation ou la déflation peuvent bouleverser le commerce international.

De son côté, M. Peter Thorneycroft, président du Board of Trade britannique, dit que toute tentative de rétablir l'équilibre est impossible, tant que les Américains n'amendent pas leur politique fondamentale.

Le délégué américain et le délégué britannique à la huitième conférence de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (AGTC) ont exposé des vues quelque peu divergentes à l'ouverture de cette conférence aujourd'hui.

M. Samuel Waugh, adjoint du secrétaire d'Etat américain quant aux affaires économiques, demandait que certains pays membres effectuent chez eux des réformes, parce que l'inflation ou la déflation peuvent bouleverser le commerce international.

De son côté, M. Peter Thorneycroft, président du Board of Trade britannique, dit que toute tentative de rétablir l'équilibre est impossible, tant que les Américains n'amendent pas leur politique fondamentale.

Le délégué américain et le délégué britannique à la huitième conférence de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (AGTC) ont exposé des vues quelque peu divergentes à l'ouverture de cette conférence aujourd'hui.

M. Samuel Waugh, adjoint du secrétaire d'Etat américain quant aux affaires économiques, demandait que certains pays membres effectuent chez eux des réformes, parce que l'inflation ou la déflation peuvent bouleverser le commerce international.

De son côté, M. Peter Thorneycroft, président du Board of Trade britannique, dit que toute tentative de rétablir l'équilibre est impossible, tant que les Américains n'amendent pas leur politique fondamentale.

Le délégué américain et le délégué britannique à la huitième conférence de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (AGTC) ont exposé des vues quelque peu divergentes à l'ouverture de cette conférence aujourd'hui.

M. Samuel Waugh, adjoint du secrétaire d'Etat américain quant aux affaires économiques, demandait que certains pays membres effectuent chez eux des réformes, parce que l'inflation ou la déflation peuvent bouleverser le commerce international.

De son côté, M. Peter Thorneycroft, président du Board of Trade britannique, dit que toute tentative de rétablir l'équilibre est impossible, tant que les Américains n'amendent pas leur politique fondamentale.

Le délégué américain et le délégué britannique à la huitième conférence de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (AGTC) ont exposé des vues quelque peu divergentes à l'ouverture de cette conférence aujourd'hui.

M. Samuel Waugh, adjoint du secrétaire d'Etat américain quant aux affaires économiques, demandait que certains pays membres effectuent chez eux des réformes, parce que l'inflation ou la déflation peuvent bouleverser le commerce international.

De son côté, M. Peter Thorneycroft, président du Board of Trade britannique, dit que toute tentative de rétablir l'équilibre est impossible, tant que les Américains n'amendent pas leur politique fondamentale.

Le délégué américain et le délégué britannique à la huitième conférence de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (AGTC) ont exposé des vues quelque peu divergentes à l'ouverture de cette conférence aujourd'hui.

M. Samuel Waugh, adjoint du secrétaire d'Etat américain quant aux affaires économiques, demandait que certains pays membres effectuent chez eux des réformes, parce que l'inflation ou la déflation peuvent bouleverser le commerce international.

De son côté, M. Peter Thorneycroft, président du Board of Trade britannique, dit que toute tentative de rétablir l'équilibre est impossible, tant que les Américains n'amendent pas leur politique fondamentale.

Le délégué américain et le délégué britannique à la huitième conférence de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (AGTC) ont exposé des vues quelque peu divergentes à l'ouverture de cette conférence aujourd'hui.

M. Samuel Waugh, adjoint du secrétaire d'Etat américain quant aux affaires économiques, demandait que certains pays membres effectuent chez eux des réformes, parce que l'inflation ou la déflation peuvent bouleverser le commerce international.

De son côté, M. Peter Thorneycroft, président du Board of Trade britannique, dit que toute tentative de rétablir l'équilibre est impossible, tant que les Américains n'amendent pas leur politique fondamentale.

Le délégué américain et le délégué britannique à la huitième conférence de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (AGTC) ont exposé des vues quelque peu divergentes à l'ouverture de cette conférence aujourd'hui.

L'ENQUETE SUR LE VICE

Le jugement sera rendu en octobre

Les résultats de la longue enquête sur le vice dans la métropole ne seront pas connus ce mois-ci, mais le jugement sera probablement prêt en octobre.

M. le juge François Caron, qui a présidé à l'enquête, a dit hier que le jugement ne serait certainement pas prêt ce mois-ci, mais M. Jean Drapeau, procureur du Comité de la moralité publique, dont la requête a déclenché l'enquête, a dit qu'il "ne serait pas du tout surpris" si le jugement était rendu le mois prochain.

Le comité a accusé certains officiers de police et des personnes publiques d'avoir toléré le vice commercialisé dans la métropole durant une période de 10 ans, entre 1940 et 1950.

Quelque 50,000 photographies et documents ont été produits durant les 358 séances de l'enquête, qui a duré de septembre 1950 à avril 1953. A un certain moment, l'enquête fut interrompue pendant la Cour suprême devait décider si le juge Caron avait les pouvoirs de mener l'enquête.

M. le juge François Caron, qui a présidé à l'enquête, a dit hier que le jugement ne serait certainement pas prêt ce mois-ci, mais M. Jean Drapeau, procureur du Comité de la moralité publique, dont la requête a déclenché l'enquête, a dit qu'il "ne serait pas du tout surpris" si le jugement était rendu le mois prochain.

Le comité a accusé certains officiers de police et des personnes publiques d'avoir toléré le vice commercialisé dans la métropole durant une période de 10 ans, entre 1940 et 1950.

Quelque 50,000 photographies et documents ont été produits durant les 358 séances de l'enquête, qui a duré de septembre 1950 à avril 1953. A un certain moment, l'enquête fut interrompue pendant la Cour suprême devait décider si le juge Caron avait les pouvoirs de mener l'enquête.

M. le juge François Caron, qui a présidé à l'enquête, a dit hier que le jugement ne serait certainement pas prêt ce mois-ci, mais M. Jean Drapeau, procureur du Comité de la moralité publique, dont la requête a déclenché l'enquête, a dit qu'il "ne serait pas du tout surpris" si le jugement était rendu le mois prochain.

Le comité a accusé certains officiers de police et des personnes publiques d'avoir toléré le vice commercialisé dans la métropole durant une période de 10 ans, entre 1940 et 1950.

Quelque 50,000 photographies et documents ont été produits durant les 358 séances de l'enquête, qui a duré de septembre 1950 à avril 1953. A un certain moment, l'enquête fut interrompue pendant la Cour suprême devait décider si le juge Caron avait les pouvoirs de mener l'enquête.

M. le juge François Caron, qui a présidé à l'enquête, a dit hier que le jugement ne serait certainement pas prêt ce mois-ci, mais M. Jean Drapeau, procureur du Comité de la moralité publique, dont la requête a déclenché l'enquête, a dit qu'il "ne serait pas du tout surpris" si le jugement était rendu le mois prochain.

Le comité a accusé certains officiers de police et des personnes publiques d'avoir toléré le vice commercialisé dans la métropole durant une période de 10 ans, entre 1940 et 1950.

Quelque 50,000 photographies et documents ont été produits durant les 358 séances de l'enquête, qui a duré de septembre 1950 à avril 1953. A un certain moment, l'enquête fut interrompue pendant la Cour suprême devait décider si le juge Caron avait les pouvoirs de mener l'enquête.

M. le juge François Caron, qui a présidé à l'enquête, a dit hier que le jugement ne serait certainement pas prêt ce mois-ci, mais M. Jean Drapeau, procureur du Comité de la moralité publique, dont la requête a déclenché l'enquête, a dit qu'il "ne serait pas du tout surpris" si le jugement était rendu le mois prochain.

Le comité a accusé certains officiers de police et des personnes publiques d'avoir toléré le vice commercialisé dans la métropole durant une période de 10 ans, entre 1940 et 1950.

Quelque 50,000 photographies et documents ont été produits durant les 358 séances de l'enquête, qui a duré de septembre 1950 à avril 1953. A un certain moment, l'enquête fut interrompue pendant la Cour suprême devait décider si le juge Caron avait les pouvoirs de mener l'enquête.

M. le juge François Caron, qui a présidé à l'enquête, a dit hier que le jugement ne serait certainement pas prêt ce mois-ci, mais M. Jean Drapeau, procureur du Comité de la moralité publique, dont la requête a déclenché l'enquête, a dit qu'il "ne serait pas du tout surpris" si le jugement était rendu le mois prochain.

Le comité a accusé certains officiers de police et des personnes publiques d'avoir toléré le vice commercialisé dans la métropole durant une période de 10 ans, entre 1940 et 1950.

Quelque 50,000 photographies et documents ont été produits durant les 358 séances de l'enquête, qui a duré de septembre 1950 à avril 1953. A un certain moment, l'enquête fut interrompue pendant la Cour suprême devait décider si le juge Caron avait les pouvoirs de mener l'enquête.

M. le juge François Caron, qui a présidé à l'enquête, a dit hier que le jugement ne serait certainement pas prêt ce mois-ci, mais M. Jean Drapeau, procureur du Comité de la moralité publique, dont la requête a déclenché l'enquête, a dit qu'il "ne serait pas du tout surpris" si le jugement était rendu le mois prochain.

Le comité a accusé certains officiers de police et des personnes publiques d'avoir toléré le vice commercialisé dans la métropole durant une période de 10 ans, entre 1940 et 1950.

Quelque 50,000 photographies et documents ont été produits durant les 358 séances de l'enquête, qui a duré de septembre 1950 à avril 1953. A un certain moment, l'enquête fut interrompue pendant la Cour suprême devait décider si le juge Caron avait les pouvoirs de mener l'enquête.

M. le juge François Caron, qui a présidé à l'enquête, a dit hier que le jugement ne serait certainement pas prêt ce mois-ci, mais M. Jean Drapeau, procureur du Comité de la moralité publique, dont la requête a déclenché l'enquête, a dit qu'il "ne serait pas du tout surpris" si le jugement était rendu le mois prochain.

Le comité a accusé certains officiers de police et des personnes publiques d'avoir toléré le vice commercialisé dans la métropole durant une période de 10 ans, entre 1940 et 1950.

Quelque 50,000 photographies et documents ont été produits durant les 358 séances de l'enquête, qui a duré de septembre 1950 à avril 1953. A un certain moment, l'enquête fut interrompue pendant la Cour suprême devait décider si le juge Caron avait les pouvoirs de mener l'enquête.

M. le juge François Caron, qui a présidé à l'enquête, a dit hier que le jugement ne serait certainement pas prêt ce mois-ci, mais M. Jean Drapeau, procureur du Comité de la moralité publique, dont la requête a déclenché l'enquête, a dit qu'il "ne serait pas du tout surpris" si le jugement était rendu le mois prochain.

Le comité a accusé certains officiers de police et des personnes publiques d'avoir toléré le vice commercialisé dans la métropole durant une période de 10 ans, entre 1940 et 1950.

Quelque 50,000 photographies et documents ont été produits durant les 358 séances de l'enquête, qui a duré de septembre 1950 à avril 1953. A un certain moment, l'enquête fut interrompue pendant la Cour suprême devait décider si le juge Caron avait les pouvoirs de mener l'enquête.

M. le juge François Caron, qui a présidé à l'enquête, a dit hier que le jugement ne serait certainement pas prêt ce mois-ci, mais M. Jean Drapeau, procureur du Comité de la moralité publique, dont la requête a déclenché l'enquête, a dit qu'il "ne serait pas du tout surpris" si le jugement était rendu le mois prochain.

Le comité a accusé certains officiers de police et des personnes publiques d'avoir toléré le vice commercialisé dans la métropole durant une période de 10 ans, entre 1940 et 1950.

Quelque 50,000 photographies et documents ont été produits durant les 358 séances de l'enquête, qui a duré de septembre 1950 à avril 1953. A un certain moment, l'enquête fut interrompue pendant la Cour suprême devait décider si le juge Caron avait les pouvoirs de mener l'enquête.

M. le juge François Caron, qui a présidé à l'enquête, a dit hier que le jugement ne serait certainement pas prêt ce mois-ci, mais M. Jean Drapeau, procureur du Comité de la moralité publique, dont la requête a déclenché l'enquête, a dit qu'il "ne serait pas du tout surpris" si le jugement était rendu le mois prochain.

Le comité a accusé certains officiers de police et des personnes publiques d'avoir toléré le vice commercialisé dans la métropole durant une période de 10 ans, entre 1940 et 1950.

Quelque 50,000 photographies et documents ont été produits durant les 358 séances de l'enquête, qui a duré de septembre 1950 à avril 1953. A un certain moment, l'enquête fut interrompue pendant la Cour suprême devait décider si le juge Caron avait les pouvoirs de mener l'enquête.

M. le juge François Caron, qui a présidé à l'enquête, a dit hier que le jugement ne serait certainement pas prêt ce mois-ci, mais M. Jean Drapeau, procureur du Comité de la moralité publique, dont la requête a déclenché l'enquête, a dit qu'il "ne serait pas du tout surpris" si le jugement était rendu le mois prochain.

Le comité a accusé certains officiers de police et des personnes publiques d'avoir toléré le vice commercialisé dans la métropole durant une période de 10 ans, entre 1940 et 1950.

Quelque 50,000 photographies et documents ont été produits durant les 358 séances de l'enquête, qui a duré de septembre 1950 à avril 1953. A un certain moment, l'enquête fut interrompue pendant la Cour suprême devait décider si le juge Caron avait les pouvoirs de mener l'enquête.

M. le juge François Caron, qui a présidé à l'enquête, a dit hier que le jugement ne serait certainement pas prêt ce mois-ci, mais M. Jean Drapeau, procureur du Comité de la moralité publique, dont la requête a déclenché l'enquête, a dit qu'il "ne serait pas du tout surpris" si le jugement était rendu le mois prochain.

Le comité a accusé certains officiers de police et des personnes publiques d'avoir toléré le vice commercialisé dans la métropole durant une période de 10 ans, entre 1940 et 1950.

Quelque 50,000 photographies et documents ont été produits durant les 358 séances de l'enquête, qui a duré de septembre 1950 à avril 1953. A un certain moment, l'enquête fut interrompue pendant la Cour suprême devait décider si le juge Caron avait les pouvoirs de mener l'enquête.

M. le juge François Caron, qui a présidé à l'enquête, a dit hier que le jugement ne serait certainement pas prêt ce mois-ci, mais M. Jean Drapeau, procureur du Comité de la moralité publique, dont la requête a déclenché l'enquête, a dit qu'il "ne serait pas du tout surpris" si le jugement était rendu le mois prochain.

Le comité a accusé certains officiers de police et des personnes publiques d'avoir toléré le vice commercialisé dans la métropole durant une période de 10 ans, entre 1940 et 1950.

Quelque 50,000 photographies et documents ont été produits durant les 358 séances de l'enquête, qui a duré de septembre 1950 à avril 1953. A un certain moment, l'enquête fut interrompue pendant la Cour suprême devait décider si le juge Caron avait les pouvoirs de mener l'enquête.

Les Guides présentent un hommage de bonnes actions à la reine

De tous les présents offerts à la reine Elizabeth II à l'occasion de son couronnement, peu ont pu la toucher autant que celui qui lui est offert plus de 700.000 Guides de tous les coins de l'Angleterre et du Commonwealth. Ce présent a pris la forme d'un "hommage de bonnes actions" spécial. Chaque section a constitué un dossier des services rendus et quelques cartes représentatives de ces dossiers, qui resteront anonymes, ont été laissées dernièrement au palais de Buckingham par un groupe de huit Guides, pour la reine.

L'une des fillettes les plus fières ce jour-là fut Rajah Fuziah, Binte Rajah Uda de Malaisie, qui, avec une compagne, représente les Guides; les autres membres du groupe appartenaient aux "Petites

alles", aux "Guides de la Marine" et aux "Guides de l'Air".

Des Guides du monde entier rendent toutes sortes de services pour leur hommage de bonnes actions. Elles ont donné plus de 750 livres, qu'elles ont gagnées ou économisées pour l'entretien de trois chenils élevant des chiens destinés aux aveugles; d'autres contributions permettront également de fonder des lits pour les aveugles qui suivent les cours de l'école principale de rééducation et de leur procurer des chiens, ainsi que d'envoyer en vacances, pour quinze jours, des enfants pauvres; d'autres sections ont adopté les pharés des côtes anglaises et ont envoyé des dons en argent et en nature aux hôpitaux, aux œuvres sociales, aux foyers d'enfants et à beaucoup d'autres organisations dont l'Association britannique d'aide aux lépreux.

Quelques-unes des bonnes actions sont très touchantes. Une compagnie de Guides a adopté un bébé aveugle et a pris la responsabilité de son avenir; d'autres ont "adopté" des vieillards qu'elles aident à faire leur ménage et leurs commissions; les Guides ont gagné assez d'argent pour doter des asiles de vieillards et les salles d'enfants de certains hôpitaux d'appareils de télévision; elles ont défriché des terrains vagues qu'elles ont transformés en jardins dans les villes et les villages, planté des fleurs dans les caisses des fenêtres, fait des jardins miniatures pour les invalides, les malades des hôpitaux et les vieillards qu'elles ont visités régulièrement, cousu et tricoté des couvertures et des vêtements pour les vieillards d'Angleterre et les lépreux des colonies d'outre-mer. Ces services ne donnent qu'une idée des activités qui ont rendu l'année mémorable à la fois pour leur mouvement et pour la reine.

A l'Institut Culturel Jeunesse

Sept séries de cours sont au programme de la nouvelle année

Pour tous ceux et celles qui désirent augmenter leur bagage de connaissances, l'Institut Culturel Jeunesse organise des cours de perfectionnement.

Cette année, le programme comporte sept séries de cours: syntaxe française, stylistique française, psychologie, caractélogie générale, méthode de culture personnelle, explication de textes, initiation à la poésie, psychologie, hygiène mentale.

Nous croyons que l'organisation de ces cours répond à un besoin et constitue une initiative intéressante et profitable. Nombreux sont ceux qui pourront et aimeront en bénéficier: ouvriers, ouvrières, dactylographes et sténographes, mères de famille, instituteurs, éducateurs, commis de bureau, etc. Un supplément de culture est ainsi mis à la portée de tous et chacun.

Renseignements: M. Richard Bergeron, directeur des cours, à D.O. 5653.

Le "Convoi de la Défense civile" à Montréal dimanche

Ouverture officielle de la Semaine samedi matin par une parade militaire

Parmi les étalages qui composent le convoi de la défense civile fédérale "En garde, Canada", qui se trouvera à Montréal le 20 septembre, il en est un qui retiendra l'attention des spectateurs et leur fournira des renseignements intéressants. Il s'agit d'une exposition de la Compagnie de Téléphone Bell qui indique comment le réseau téléphonique du Canada est en mesure de faire face aux attaques aériennes possibles et de fonctionner dans les cas d'urgence. Trois étalages de l'industrie téléphonique sont compris dans le convoi.

La carte illuminée d'une ville typique se trouve au centre d'un kiosque qui mesure 20 pieds sur 7 sur 9. Les nombreuses caractéristiques de la carte s'illuminent tour à tour et le visiteur peut voir que les immeubles téléphoniques et les centres de commande de la défense civile sont reliés de telle sorte que tous les services essentiels puissent fonctionner chaque fois qu'ils sont nécessaires.

Un narrateur de la compagnie Bell commande les lampes et explique qu'une bombe atomique tombant sur une ville produit un effet comparable à un trou dans une toile d'araignée. Certaines lignes de communication sont rompues, mais des voies d'emprunt permettent la transmission des messages primordiaux; d'autres centres de contrôle remplacent ceux qui ont été endommagés.

Des lumières vertes et rouges s'allument sur la carte pour indiquer que les câbles téléphoniques qui joignent entre eux les postes de la police et des incendies, les hôpitaux, les centres de la défense civile et les quartiers des autres services essentiels et ceux qui relient la ville bombardée avec ses voisins. Le narrateur fait remarquer que les câbles enfouis sont presque à l'épreuve complète des bombes. Des antennes scintillantes montées aux postes-clés de la ville représentent les unités mobiles de radiotéléphone pouvant fournir un complément au réseau de câbles et de fils qui doivent transmettre les renseignements importants.

Cet étalage comprend une carte du Canada, illuminée par l'arrière et montrant le réseau téléphonique interurbain du pays. D'autres illustrations translucides représentent les services d'entrepôts, de manufactures, de laboratoires et d'autres qui se fondent en un tout préparé de longue haleine pour maintenir en usage la transmission de la parole, en temps de guerre comme en temps de paix.

Pour tous renseignements au sujet des parades ou de l'exposition, appeler: PL. 6111-local 497.



Mme FRANÇOIS D'ALVERNY



Mme CHARLOTTE SAVARY



Mme KAY AMBROSE

La Société d'étude et de conférences a fait connaître hier aux journalistes réunies à l'hôtel Windsor le programme de la nouvelle saison. La liste des conférenciers est des plus prometteuses et compte trois femmes aux carrières fort différentes mais certainement très intéressantes: ce sont mesdames François d'Alverny, directrice du lycée Marie de France, Charlotte Savary, romancière, et Kay Ambrose, auteur et directrice du Hindu Ballet de Ram Gopal. La série des réunions hebdomadaires de la Société d'étude reprendra mardi, le 6 octobre.

Un Anglais se préoccupe des impressions des visiteurs

Des menus en français à l'hygiène en général

Londres, 16 (Reuters).—La coutume britannique d'imprimer les menus en langue française a été dénoncée "comme une insulte à la langue française" par le président de l'Association britannique des voyageurs et des vacanciers.

Sir Alexander H. Maxwell a dit que le fait d'imprimer les menus en français ne flatte aucunement les visiteurs français parce que trop souvent les expressions de cuisine française sont tellement atroces qu'elles s'avèrent une insulte à la langue.

Même les garçons de table ne les comprennent pas, a-t-il dit. Cette coutume donne un complexe d'infériorité aux visiteurs de langue anglaise.

"Aussi, sait-on qu'un complexe d'infériorité est très mauvais pour la digestion. "Même le plus traditionnel des mets anglais, le "plum pudding", a perdu son véritable nom et doit souffrir de se faire appeler "pudding de Noël".

Sir Maxwell a ajouté que de nombreux visiteurs venus en Grande-Bretagne à l'occasion du couronnement ont été "sidérés" par la façon dont on manipule les viandes dans les restaurants et les magasins.

D'autre part, la Grande-Bretagne est si taillée une réputation enviable pour sa courtoisie à l'égard des visiteurs du couronnement qui ont dépensé une somme de \$350.000 pendant leur séjour ici.

Cependant, nombreux sont ceux qui ont exprimé l'opinion que la Grande-Bretagne est loin d'être un pays propre, a-t-il dit, "et il n'y a aucun doute que les standards d'hygiène laissent fort à désirer".

LA VIE PRATIQUE

Le soin des rideaux

Le soleil est souvent à blâmer dans la détérioration rapide qui résulte du lavage de rideaux neufs. Il est cependant difficile d'évaluer les dommages causés aux rideaux par les rayons solaires, à moins que ceux-ci ne soient de couleurs, et encore...

Des recherches poursuivies par l'Institut du nettoyage à sec ont prouvé qu'une accumulation de poussière et de saletés empêche presque toujours la découverte des dommages subis par un rideau avant qu'il ne soit lavé ou nettoyé.

La quantité de produits chimiques utilisés pour rendre certains fibres moins brillantes est souvent ce qui détermine le degré de détérioration. Cette constatation est particulièrement vraie dans les rideaux de nylon.

De toutes les fibres synthétiques, l'orlon est la plus résistante aux conditions de température. L'acétate et la fibre de verre sont également meilleurs que le nylon.

Il est évidemment possible de prolonger la durée de ses rideaux. De fréquents lavages et nettoyages comptent parmi les premiers moyens conseillés. Les experts en la matière recommandent également de changer les rideaux de fenêtres, afin de les exposer également aux rayons du soleil et de les reposer sans dessus dessous, après chaque lavage, quand la chose est possible.

Ne lavez que les tissus qui peuvent supporter l'eau et le savon, prenant soin, en toutes circonstances, de suivre les conseils du manufacturier. En cas d'incertitude, il est mieux de faire nettoyer ses rideaux à sec.

LA MODE

Tissus rugueux et tweeds d'Angleterre

(P.C.).—Rudes, durables et élégants — ainsi seront les tweeds portés par la femme chic, l'hiver prochain.

Les tissus grossiers et les tweeds, que nos arrière-grands-mères ne mettaient qu'à la campagne ou que pour les longs voyages en diligence, ont reçu des leçons d'élégance. Ils ont abandonné les maisons ancestrales et les pavilions de chasse pour établir leurs quartiers dans les fashionables salons du Mayfair et les clubs de nuit de Paris.

De fait, la robe qui fera fureur aux bals d'hiver sera celle de tweed, givrée et brillante, et dont les plis confortables envelopperont une mince silhouette.

Les robes du soir de tweed de meurent toutefois l'exception. Leur nouveauté les réservera évidemment à la classe riche. Ce sont donc les manteaux et les tailleurs présentés par les "dix grands" de la haute couture londonienne qui influenceront les modes qu'adoptent les femmes un peu moins fortunées.

Hardy Amies, qui a créé quelques-uns des toilettes de la garde-robe portée par Elizabeth durant sa tournée canadienne, et qui collabore actuellement à la garde-robe de la tournée australienne, favorise les manteaux aux épaules lourdes se terminant dans un ourlet très étroit.

A Michael on attribue un tailleur d'allure très sévère réalisé dans un tissu à carreaux prune et bleu. Michael a déjà su, dans plusieurs collections, deviner les dernières innovations de Paris.

Ce chic tailleur réunit plusieurs des qualités exigées par les plus nouvelles modes parisiennes et il se peut qu'il soit classé dans la catégorie couturier. Ses lignes rondes et moulantes rappellent la silhouette princesse de Christian Dior. Son col haut et immense, ses épaules longues et ses manches trois quarts à larges parements de fourrure sont aussi autant de caractéristiques qui rappellent les collections parisiennes.

John Cavanagh, qui a récemment ajouté le nom de la duchesse de Kent à une longue liste de clientes, utilise les tweeds mouchetés et grossiers dans nombre de tailleurs ajustés et manteaux de forme baril. Les tailleurs de Cavanagh plaisent par une grande simplicité et un chic certain.

Reprise des cours chez les Latins d'Amérique

L'Union des Latins d'Amérique — depuis sa fondation, en 1940 — a enseigné l'espagnol à plus de 2.000 de ses membres. Des centaines d'étudiants ont mis à profit les connaissances acquises aux cours. Plusieurs d'entre eux occupent de bons postes tant en Amérique latine qu'au Canada. L'espagnol est la langue officielle de dix-huit des vingt pays de l'Amérique latine; plus de 150 millions de personnes le parlent.

Les cours reprendront les 5 et 7 septembre pour se terminer au début d'avril. L'Union des Latins d'Amérique, Inc., a son siège social à 14 est, rue St-Jacques, Montréal, tél. 7-PLATEAU 3901.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS



Le mouchoir de dentelle est appelé à retrouver sa vogue, paraît-il. Cet accessoire ultra féminin devrait toujours se trouver dans le sac à main d'une femme chic. Il complète à ravir tout autre accessoire de lingerie fine, col, jabot, blouse, etc.

Cours de sciences sociales appliquées au bien-être de la famille

Des cours de sciences sociales appliquées au bien-être de la famille se donneront à l'Institut Familial et Social, 1215 est, boul. St-Joseph, tous les samedis d'octobre à Pâques.

Ils s'adressent au public féminin qui désire se cultiver par l'étude des sciences sociales, ou s'initier à la pratique du Service Social catholique.

Y sont spécialement invitées les religieuses et les laïques qui s'occupent d'œuvres d'éducation et de charité, les jeunes filles responsables des services sociaux qui se font au sein des groupements de l'action catholique; les diplômées des écoles supérieures et des écoles familiales qui veulent s'orienter vers des carrières de dévouement social.

Ces enseignements seront simples et concrets. Ils porteront sur les divers aspects de la doctrine sociale de l'Eglise qui intéressent plus spécialement la femme et la famille; sur les conditions et les problèmes de notre milieu social; sur la personne humaine, ses exigences et ses ressources dans la société moderne; ils comporteront une initiation pratique aux méthodes du service social.

On peut, sans qualification spéciale, s'y inscrire comme auditrices, et même se présenter aux examens. Mais pour y réussir, il faut ordinairement avoir fait des études primaires supérieures ou posséder des connaissances équivalentes.

Celles qui y viennent avec l'intention de se préparer aux carrières d'aide ou d'auxiliaire sociale, doivent, par des travaux pratiques, faire preuve d'une maturité suffisante et d'aptitudes personnelles aux fonctions auxquelles elles aspirent.

L'inscription se fera avant les cours d'ouverture, le 3 octobre à 9h. du matin ou de 1h. à 2h. de l'après-midi. On peut recevoir le prospectus sur demande: CR. 1131.

Jumelles siamoises en Nouvelle-Orléans

Nouvelle-Orléans, 18 (P.A.). — Des chirurgiens tenteront de séparer les jumelles siamoises du maire de Lafayette, M. Ashton Mouton. Mme Mouton a mis les jumelles au monde le 22 juillet. Elles sont reliées à la base de la colonne vertébrale.

REUNION REMISE A SAINT-MARTIN

Pour des raisons majeures, l'amicale Saint-Michel du couvent de Saint-Martin, qui devait avoir lieu en septembre, est omise.

Les amicalistes recevront d'autres nouvelles au cours de l'année.

Signez cette annonce et voyez par vous-même l'AUTHENTIQUE

ARBORITE

OUI, un échantillon gratuit d'Arborite accompagné d'une documentation illustrée—vous sera adressé sans frais ni obligation—si vous remplissez et envoyez ce coupon.

Vous vous devez à vous-même—à votre foyer—de mieux vous renseigner sur Arborite, le fameux revêtement moderne pour comptoirs et pare-gouttes de cuisine, lambris et murs entiers.

Envoyez ce coupon aujourd'hui même!

THE ARBORITE COMPANY LIMITED
Dept. 00
Montréal 32, P.Q.

Nom

Adresse

Ville et Province

ARBORITE DISTRIBUTEURS EN GROS SEULEMENT

DAIGLE LUMBER LIMITED
10, RUE CHARLEVOIX FI. 9625

ARBORITE DISTRIBUTEURS EN GROS

LA SALLE BUILDERS SUPPLY LTD.
159 JEAN-TALON OUEST CA. 5721

ARBORITE DISTRIBUTEURS EN GROS

ROBERT BURY & CO. (Canada) LTD.
5105 Côte de Liesse, St-Laurent BY. 7533

ARBORITE

R. A. FORTIER LIMITÉE
12000 Boulevard Reed
CARTIERVILLE BY. 4765

ARBORITE

W. H. GENEST LUMBER REGD
3032 boul. La Salle, VERDUN HE. 5373

ARBORITE

J.-P. DUPUIS LIMITEE
1084, Ave de l'Eglise, Verdun YO. 0928
SUCCURSALE A LACHINE
500, rue Victoria — NE. 5-5036

ARBORITE

BOIS DE CONSTRUCTION
R. EMARD
5187, rue PAPINEAU, CH. 8110

NERVEUX et MELANCOLIQUES
Pour comprendre et remédier aux causes de votre maladie, lisez sur la

NEVROSE

les ouvrages
d'André La Rivière

Psychanalyste catholique, de la Société des Psychologues de Grande-Bretagne, ex-stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-1951)
Sommaire de chaque volume envoyé gratuitement sur demande.

Editions Psychologiques Enr.
3426 ave Marcell, N.D.G., Montréal HU. 8-4312

"ÇA, C'EST D'LA VRAIE BIÈRE, DE PIED EN CAP!"

VENDREDI à NOTRE SALLE A DINER venez juste du

DORÉ PAPILLOTE

(une recette originaire de la Nouvelle-Orléans)

Toujours pour plaisir aux gourmets, nos chefs-cuisiniers préparent soigneusement du bon Doré Papillote ainsi que plusieurs autres poissons et crustacés plus délicieux les uns que les autres. Venez donc dîner à l'hôtel de LaSalle et vous verrez qui vient.

Hotel de LaSalle
Rues Drummond et Ste-Catherine
UN. 6-6492
Stationnement gratuit pour les hôtes de notre salle à dîner.

LA BIÈRE RED CAP
ESTABLISHED 1876
CARLING'S Red Cap ALE
THE CARLING BREWERY LIMITED MONTREAL CANADA
UNION MADE

NOUVELLES OUVRIERES

Le fonds de défense professionnelle de la CTCC sera sensiblement augmenté

La contribution des membres à ce fonds est portée de 10 à 25 cents — Combattre le communisme en soulageant la misère plutôt que par la mise au ban

par Fernand DANSEREAU

Québec, 18.—La Confédération des travailleurs catholiques du Canada a décidé hier de porter de 10 cents à 25 cents par mois la contribution de chacun de ses 100,000 membres au fonds de défense professionnelle qu'elle a institué en 1951. Cette nouvelle hausse de contribution a pour but d'assurer au syndicalisme chrétien les moyens financiers de lutter contre les luttes qu'ils estiment nécessaires dans l'intérêt des travailleurs.

Cette décision du 33e congrès annuel de la CTCC fut adoptée par les 450 délégués à la suite d'un long débat à huis clos. A la suite de ce débat, les délégués ont également accepté les nouveaux règlements qui ont été établis pour l'administration de ce fonds de défense. Le congrès avait discuté en détail cette question pendant la première journée des délibérations.

Le nouveau règlement prévoit qu'en cas de grève, la CTCC pourra verser aux ouvriers des secours ne dépassant pas \$10 par semaine pour les célibataires et \$20 pour les hommes mariés.

Les secours seront versés lors que les ressources du syndicat local et de la Fédération industrielle à laquelle il est rattaché seront épuisées. Il faudra cependant que la lutte engagée soit d'intérêt général pour le mouvement ouvrier pour que le syndicat puisse faire appel au fonds de secours.

Dans le cas des syndicats groupant des salariés qui n'ont pas le droit de grève, le fonds de se-

cours pourra contribuer aux dépenses d'arbitrage ou autres procédures, lorsque les questions débattues seront d'intérêt général.

Le communisme

La CTCC a aussi réitéré hier sa conviction que ce n'est pas par des mises au ban qu'on combattra le communisme, mais en soulageant les misères du monde.

Une fois de plus, les délégués au congrès annuel ont été appelés à débattre cette question, lorsqu'un projet de résolution préparé par la Fédération du textile est venu sur la table. Ce projet demandait à la CTCC de réclamer la mise hors la loi du communisme au Canada. Le Comité de résolutions du congrès avait même recommandé l'adoption de ce projet de résolution, mais les délégués ont refusé d'y accéder. Ils ont par contre adopté la résolution suivante:

Le congrès réitére son opposition aux doctrines et théories matérialistes, qu'elles soient marxistes ou capitalistes; il réaffirme sa volonté ferme de travailler à l'instauration d'un ordre social basé sur la doctrine sociale de l'Eglise. Il répète une fois de plus que le moyen le plus efficace de vaincre le communisme est de soulager la misère partout où elle se trouve.

Le débat qui s'est développé autour de cette grave question fut nourri mais bref.

Le secrétaire général, M. Jean Marchand, a ouvert le feu en disant qu'il croyait que c'était une

mauvaise chose que de chercher à combattre le communisme par des lois de ce genre.

"Je crois que c'est plutôt par une action comme la nôtre qu'on peut efficacement enrayer l'expansion du communisme."

Il a fait remarquer de plus aux délégués que tous ceux qui ne demandent déjà pas mieux que d'accuser les chefs syndicalistes catholiques de communisme, pourraient profiter d'une loi formelle de mise au ban du communisme pour essayer de la leur appliquer.

M. René Gosselin, le président de la Fédération, qui s'est fait parain de la proposition originale, a souligné par sa part qu'il partageait en partie ce point de vue, mais que justement pour enlever aux délateurs leurs armes, il lui semblait important que la "CTCC" dissipe toutes les équivoques et ne rejette pas une proposition de soi anticommuniste.

C'est à la suite de cet échange de vues que M. Maurice Vassard, agent d'affaires du conseil central de Shawinigan, a amené devant le congrès la résolution qui fut adoptée et que nous citons plus haut.

L'Alliance des professeurs

Le congrès de la CTCC a aussi approuvé une résolution exprimant l'avis que la Commission des relations ouvrières faisait un abus criant de procédure en voulant porter devant le conseil privé de Londres, une cause où la Cour su-

(Suite à la page 5)

Le député Jean Lesage devient ministre des Ressources

Il remplace l'hon. R. H. Winters qui passe aux Travaux publics

Ottawa, 18 (P.C.) — Le premier ministre Saint-Laurent a annoncé ce soir un léger remaniement du cabinet et révèle que la première session du 22e Parlement débutera jeudi, le 12 novembre.

A l'issue d'une séance du cabinet à dix heures, M. Saint-Laurent a dit à une conférence de presse que le ministre des Ressources, l'hon. R. H. Winters, assumera le portefeuille des travaux publics, et que M. Jean Lesage, député de Montmagny-L'Islet, âgé de 41 ans, entrera dans le cabinet à titre de ministre des Ressources.

Il a dit qu'il n'envisageait aucun autre changement dans son cabinet, tout en rappelant que le ministre des finances, l'hon. Douglas Abbott, a déjà dit qu'il aimerait avoir un autre poste et que le ministre des affaires extérieures, l'hon. L. B. Pearson, abandonnait ce poste.

Le premier ministre a dit que M. Abbott, âgé de 54 ans, a convenu de conserver son poste, qu'il détiendrait depuis 1946, à cause de la révision de la Loi des Banques qui doit être effectuée durant la prochaine session du Parlement.

Il a ajouté que M. Pearson, actuellement à New-York pour l'Assemblée générale des Nations-Unies, lui a demandé de faire une mise au point à cause des rumeurs voulant qu'il abandonne le portefeuille des affaires extérieures.

M. Saint-Laurent a dit que M. Pearson est convaincu qu'il accomplit actuellement la tâche qui lui convient le mieux et espère demeurer ministre des affaires extérieures.

M. Saint-Laurent a dit que le cabinet a disposé de l'un des deux problèmes de transport portés à son attention. Le cabinet a avisé le gouverneur général de ne pas rescinder une augmentation de 7 pour cent des tarifs-marchandises accordée aux chemins de fer en mars dernier.

Huit provinces, toutes sauf le Québec et l'Ontario, en avaient appelé au gouvernement contre la décision de la Commission du Transport accordant l'augmentation des tarifs. L'augmentation, en vigueur depuis le 16 mars dernier, rapporte aux chemins de fer environ \$380,000 par année.

Le cabinet a approuvé la nomination de M. Robert B. Bruce, âgé de 43 ans, sous-ministre adjoint des Finances, au poste de greffier du Conseil privé et de secrétaire du cabinet. Il remplace à ce poste l'hon. J. Pickersgill, devenu secrétaire d'Etat avant les élections générales du 10 août.

M. Saint-Laurent a dit que la nomination prend effet le 1er janvier parce que M. Bruce, en tant que secrétaire du Conseil du Trésor, a participé activement à la présentation des prévisions budgétaires en cours. Il a ajouté que M.

Nouveau conseil d'administration de l'A.P.I.

L'Association professionnelle des Industriels a élu aujourd'hui, à l'occasion du 3e congrès, le conseil d'administration suivant:

Président général, M. Paul-H. Frigon, Drummondville; président honoraire, M. Eugène Gibeau, Montréal, à titre de fondateur; vice-président, M. Paul Beau lieu, Chicoutimi; 2e vice-président, M. Jean-Louis Héon, Montréal; trésorier honoraire, M. Lucien Corbeil, Montréal; secrétaire honoraire, M. Emile Goulet, Sorel; Directeur du Comité provincial de recrutement, M. Jean-Louis Héon, Montréal; président du prochain congrès, M. Roger E. Regimbal, Lacuze; président du Service d'étude et d'action sociales, M. Paul Normandeau, Drummondville; membre de l'exécutif, M. Aimé Laplante, président actuel; administrateurs, MM. Marcel Alard, Montréal, Hervé Baribeau, Lévis, P. Horace Boivin, Granby; Jacques Brillant, Rimouski; Wilfrid Cliehe, Valley Junction, L.S. Dostie, Chicoutimi; Wilfrid Girouard, Montréal; Lionel Kirouac, Warwick; Léonard Lauzon, Montréal; Henri Lemoine, St-Hyacinthe; Charles Maltais, St-Joseph d'Alma; Paul Paradis, Rimouski; Marc Rolland, St-Jérôme; Jacques Richard, Shawinigan; Albert Thibault, Grand-Mère; Joseph Vachon, Ste-Marie-de-Beauce; W. J. Whitehead, Trois-Rivières; J.-A. Forand, Plessisville.

Conseiller ecclésiastique, M. l'abbé Charles Mathieu. Secrétaire général, M. J.-G. La Montagne.

Artillerie atomique pour l'Extrême-Orient

Washington, 18 (Reuters). — Les Etats-Unis renforcent leurs défenses en Extrême-Orient avec de l'artillerie atomique, a-t-on appris hier de personnes autorisées dans les milieux de la Défense. Ce renforcement fait suite à l'annonce du secrétaire de la Défense, mardi, qu'un bataillon de six des nouveaux canons atomiques de 280 millimètres seraient bientôt envoyés en Europe pour appuyer les armées de l'OTAN dirigées par le général Alfred Gruenther.

Un personnage bien renseigné a déclaré à Reuters: "Nous envoyons trois ou quatre jours plus tard. On les croit coupables d'avoir dérobé un croit de \$500 dans une maison d'Hudson Heights."

Ils devaient être traduits en Cour ce matin.

Abbott a demandé que M. Bruce conserve ses fonctions au ministère des Finances tant que ce travail ne sera pas terminé.

L'Office national du Film est transféré du ministère des Ressources au ministère de la Citoyenneté, l'hon. Walter Harris, à la suggestion de M. Winters. M. Saint-Laurent a dit que cette mesure a été prise parce que l'Office du film contribue à la promotion de la bonne citoyenneté.

Passant aux affaires internationales, le premier ministre a dit en réponse à une question que l'ambassade canadienne à Washington tentera de savoir s'il convient au président Eisenhower de visiter le Canada cet automne. M. Saint-Laurent serait heureux si M. Eisenhower pouvait se rendre à cette invitation.

Il a ajouté qu'il serait également heureux que le premier ministre de France, M. Joseph Laniel, trouve le temps de visiter le Canada durant le voyage qu'il projette de faire aux Etats-Unis pour rencontrer le président Eisenhower.

Faisant allusion à son projet de tournée mondiale, M. Saint-Laurent a dit qu'il espère quitter le Canada "à la fin de la première semaine de février ou au début de la deuxième semaine."

Il ne projette pas d'assister à une conférence du Commonwealth en Australie. Il doute qu'une telle conférence ait lieu au début de la nouvelle année en Australie, parce que cela viendrait en conflit avec la visite de la reine Elizabeth et du duc d'Edimbourg.

Toutefois, s'il se tient une conférence du Commonwealth en Australie, ce sera entre les ministres des finances et "le Canada a toujours été représenté dans le passé à de telles conférences."

En réponse à une question, M. Saint-Laurent a dit qu'aucune décision n'a été prise au sujet de la nomination de ministres canadiens en Union soviétique et en Espagne ou d'un représentant au Vatican.

Les principales raisons pour lesquelles les jeunes travailleurs ne s'engagent pas sont: 1. le manque de salaire; 2. l'absence d'exemple d'économie de la part de leurs parents; et 3. de la fascination quasi irrésistible qu'exerce chez les jeunes travailleurs la publicité commerciale. Telles sont les conclusions qui se dégagent nettement de l'enquête statistique de la Jeunesse Ouvrière Catholique sur le problème de l'épargne chez les jeunes travailleurs.

La JOC et la JOCF inaugureront hier au restaurant Le Réchaud, de l'Edifice des Artisans, la Semaine nationale des Jeunes Travailleurs. Le thème de la semaine, 20 au 27 septembre, sera: l'argent et les loisirs chez les jeunes travailleurs.

Devant un public composé de journalistes et de dirigeants des divers mouvements de jeunesse catholique de la province, les deux présidents nationaux de la JOC, M. Jacques Champagne et Mlle Angèle Chagnon, ont donné un rapport détaillé de l'enquête statistique. Jacques Champagne, subitement

indisposé, fut remplacé par l'au mônier national, le P. Pierre-Paul Asselin.

Le choix du thème s'est imposé de lui-même dès que furent compilés les résultats de l'enquête. Ces résultats révèlent que la vie actuelle et future des jeunes travailleurs est dangereusement compromise par un gaspillage évident durant les périodes de loisirs. L'enquête sur la moralité a révélé que 45,000 couples passent leur fin de semaine dans les grilles et le P. Asselin affirme que la très grande majorité de ces couples se recrutent chez les jeunes travailleurs, avec le résultat que 25% d'entre eux ont des dettes. Fait à remarquer, ces dettes sont plus élevées à mesure que le salaire lui-même est plus élevé.

L'enquête a de plus révélé que 29% des jeunes travailleurs ont un salaire inférieur à \$25 par semaine. "Il est évident", a dit le P. Asselin, "qu'il est impossible d'économiser avec un tel salaire."

Chez les filles

La présidente nationale, Angèle Chagnon, a révélé que 60% des jeunes filles n'ont pas de véritables épargnes. Seulement 40% des jeunes filles — ont des épargnes qui s'élèvent à plus de \$100. Les deux plus grandes causes de l'absence d'épargne chez les jeunes filles sont: un salaire insuffisant, nettement inférieur à celui des garçons, et une dépense excessive dans le vêtement.

L'enquête a révélé que 52% des jeunes travailleurs gagnent moins de \$25 par semaine et même 27% gagnent moins de \$20 par semaine.

La Semaine nationale

Pour toutes ces causes les jeunes travailleurs ne réussissent pas à épargner. La JOC lance donc une campagne d'éducation auprès des jeunes travailleurs et des jeunes travailleuses et veut porter à l'attention du public pendant sa semaine nationale les deux points fondamentaux suivants: un très grand nombre de salaires de famine sont encore payés aux jeunes travailleurs; la fascination qu'exerce la publicité, particulièrement celle des loisirs commerciaux, qui stérilise les tentatives d'éducation entreprises auprès des jeunes pour leur enseigner l'épargne.

Prochain congrès d'urbanisme à Québec

M. Roger Gagnon, ingénieur professionnel, et assistant du surintendant de la division du plan directeur au service municipal d'urbanisme, sera l'un des conférenciers au congrès annuel de l'Association canadienne d'urbanisme (division de Québec), qui se tiendra à Québec, les 30 septembre, 1er et 2 octobre.

Parmi les autres personnes qui prononceront des conférences, on mentionne: M. Yves Prévost, ministre provincial des affaires municipales; M. Pierre Camu, attaché à la division de la géographie au ministère des mines et des relevés techniques; M. Harold Spence-Saunders, professeur à l'Université McGill; M. Charles-Guy Paré, ancien conseiller municipal de Notre-Dame-de-Grâce; M. Jacques Simard, maire de Prévillie, et directeur général de l'Association canadienne d'urbanisme.

L'armée décrète l'instruction obligatoire

Ottawa, 17 (P.C.) — Pour la première fois dans son histoire, l'armée canadienne vient de décréter l'instruction obligatoire afin de relever le niveau éducatif à l'équivalent de la 8e année.

Le programme entrera en vigueur le mois prochain et tous les soldats ne détenant pas de diplôme de la 8e année, seront tenus de suivre les cours que les militaires pourront assimiler eux-mêmes, avec l'aide, si nécessaire, d'officiers qualifiés.

Les autorités de l'armée ont déclaré que la décision prise le 27 juillet, avait été à l'étude depuis très longtemps. Elles ont ajouté que la date de l'ordre ne constituait pas du tout une réponse aux critiques récemment exprimées sur le niveau éducatif de l'armée.

Les autorités ont admis que le niveau actuel est inférieur à celui de la période précédant la guerre coréenne ou la deuxième guerre mondiale. Toutefois, la baisse du niveau n'aurait aucunement diminué l'efficacité de l'armée canadienne, soit au pays ou à l'étranger.

Le programme d'entraînement comprend deux sections:

1.—Tout soldat ne possédant pas de certificat de 8e année sera obligé de suivre des cours. Cela lui permettra d'accomplir son devoir de militaire de façon satisfaisante et de plus le préparera à des cours plus avancés.

2.—Les soldats de l'armée active ayant une 8e année à leur crédit pourront suivre des cours afin d'améliorer leurs chances d'avancement dans l'armée.

Dans le passé, aucun cours éducatif n'était obligatoire.

Au cours d'une enquête de trois mois menée récemment, il est devenu évident que le niveau éducatif des recrues de l'armée se maintenait entre la 7e et la 8e année. Cela laisse entendre que seulement la moitié d'entre eux devaient retourner à l'école.

L'entraînement sera basé sur des cours de correspondance du service éducatif de la Légion Canadienne et dirigés par le ministère des Anciens combattants.

Décès du vicaire apostolique de Grouard, en Alberta

Mgr Ubald Langlois meurt, à l'âge de 66 ans, après une très longue maladie

Le vicaire apostolique de Grouard, Mgr Ubald Langlois, O.M.I., est décédé cette nuit, à l'hôpital N.-D.-de-l'Espérance, Ville St-Laurent, province de Québec, après une longue maladie, à l'âge de 66 ans.

Il était né le 24 janvier 1887 à "The Brook" devenu depuis Bourget, Ontario. Après ses années d'école primaire en sa paroisse natale, il devient élève des Sulpiciens au Collège de Montréal. Il y fait jusqu'à la rhétorique inclusive, puis va faire sa philosophie au collège des Pères Basiliens, à Sandwich, Ontario, tout en s'y familiarisant avec l'anglais. A bout de la première année, d'aspirant au clergé séculier du diocèse de London, où l'avait attiré son oncle, Mgr Pierre Langlois, P.D., curé de Tecumseh, il devient novice Oblat de Marie-Immaculée à Lachine (Ville LaSalle), Québec.

Il y faisait ses premiers vœux le 8 septembre 1908, puis il était envoyé au scolasticat Oblat de Rome pour y suivre les cours de philosophie et de théologie de l'Université Grégorienne. Un an plus tard il prononce ses vœux perpétuels, mais doit revenir au pays atteint de la tuberculose, dont il se guérira dans l'Ouest canadien suffisamment pour reprendre et terminer ses études supérieures au Scolasticat Saint-Joseph d'Ottawa.

Il est fait prêtre en la cathédrale d'Ottawa le 6 juin 1914 par Mgr François-Xavier Brunet, son ancien curé à Bourget, récemment nommé premier évêque du diocèse de Mont-Laurier.

L'Ouest, qui l'avait guéri de sa phthisie, le réclama et l'obligea. C'est ainsi qu'on le retrouve en septembre 1915 professeur au Juniorat Saint-Jean, Edmonton. Il le restera huit ans. Au mois de juin 1923, il est chargé de la rédaction du journal "Le Patriote de l'Ouest" à Prince-Albert.

De journaliste remarquable et de défenseur irréductible des droits nationaux et catholiques de ses compatriotes, il devient, en novembre 1927, curé de la paroisse Saint-Jacques, à Edmonton, et le sera jusqu'en décembre 1929, alors que les autorités majeures de la congrégation le mettront à la tête de la province oblata de l'Alberta-Saskatchewan, qui connut sous son provincialat des années de progrès constants.

Aussi bien, c'est à lui que le Saint-Esprit songea quand il s'agit de choisir un successeur à Mgr Joseph Guy O.M.I. sur le siège de Grouard, Alberta. Elu le 30 mars 1938, il était sacré le 20 juin suivant en la Basilique Notre-Dame de Québec, par son directeur de conscience de ses années de scolastique devenu le cardinal Villeneuve. Le 14 juillet, intronisé.

De journaliste remarquable et de défenseur irréductible des droits nationaux et catholiques de ses compatriotes, il devient, en novembre 1927, curé de la paroisse Saint-Jacques, à Edmonton, et le sera jusqu'en décembre 1929, alors que les autorités majeures de la congrégation le mettront à la tête de la province oblata de l'Alberta-Saskatchewan, qui connut sous son provincialat des années de progrès constants.

La dépouille mortelle repose en chapelle ardente chez les Pères Oblats à 1201 Visitation, Montréal. Un premier service funèbre sera chanté en l'église Saint-Pierre-Apôtre, lundi, le 21, à 10 h. Après quoi, les restes s'y distinguent de l'ordinaire par la route du lointain McLennan pour des funérailles solennelles en la cathédrale, et l'inhumation dans le cimetière de Grouard, aux côtés du fondateur du vicariat, Mgr Emile Grouard, O.M.I.

Un club Richelieu fondé au Cap-de-la-Madeleine

Trois-Rivières, 18 (P.C.) — M. Donat Houle, président du Club Richelieu de Trois-Rivières, a annoncé hier la fondation d'un nouveau club au Cap-de-la-Madeleine. Ce sera le troisième club fondé par la section Richelieu de Trois-Rivières, les précédents étant ceux de Shawinigan et de Nicolet.

Le docteur J.-N. Laporte en deuil de son père

M. Zachée Laporte, époux de feu Marie Schwartz et père du Dr J.-N. Laporte, directeur adjoint du Service de santé, est décédé mercredi, le 16 septembre, à Port Gary, Manitoba, à l'âge de 87 ans.

M. Laporte était un pionnier canadien-français au Manitoba, où il résidait depuis 80 ans. Ancien marchand, il était retiré des affaires depuis quelques années.

Il laisse dans le deuil un fils, le Dr J.-N. Laporte, directeur adjoint du Service de santé de la ville de Montréal; deux filles, Mlle Alice Laporte, infirmière hygiéniste au ministère de la santé du Manitoba, attachée à l'Unité sanitaire de St-Boniface, et Mme veuve G. Gendreau (Alida); sa bru, Mme J.-N. Laporte (Juliette Bergeron); un petit-fils, le Dr Guy Laporte, de Montréal, et deux petites-filles, Mlle Thérèse Laporte, actuellement en voyage d'étude à Paris, et Mlle Claire Gendreau, de St-Norbert, Manitoba.

La dépouille mortelle est exposée au numéro 1496 Pembina Highway, Port Gary, Manitoba, et les funérailles auront lieu samedi matin, à St-Norbert, Manitoba.

Cours en anglais à la faculté de Philosophie

La section anglaise de la faculté de philosophie de l'Université de Montréal a commencé, hier soir, ses cours réguliers sous la direction de M. Andrew G. O'Connor, assistant-professeur de philosophie, assisté de M. Paul Lacoste.

Les cours offerts cette année porteront sur l'histoire de la philosophie, médiévale, l'histoire de la philosophie moderne, la cosmologie, l'éthique et le droit naturel ainsi que l'histoire des sciences.

TOUS à l'ORATOIRE DIMANCHE - 20 SEPTEMBRE

Joignez-vous aux 10,000 pèlerins Lacordaire accourus de tous les coins du pays.

Venez prier avec le cardinal...

Messe pontificale en plein air, à 5 h. du soir, et communion générale.

Chapelet en plein air, à 7 h. 15. ALLOCUTION DE SON EMINENCE, A 8 H. Procession aux flambeaux dans les jardins. Bénédiction du T. S. Sacrement.

Venez souper avec le cardinal...

Souper champêtre, à 6 h. 15. Chants avec Son Eminence. Ralliement unique sous le dôme de la basilique.

Deux défilés impressionnants de drapeaux.

(N.B. — En cas de pluie, les manifestations auront lieu dans la basilique.)

Billets pour le souper — En vente à l'Oratoire (kiosque des Annonces, près de la crypte) — Prix: \$1 (chaise comprise) ou au Comité diocésain Lacordaire, 485 est, Rachel — Tél.: HA. 4251.

Les employés sédentaires de chemins de fer ne réclameront pas d'augmentations

Les représentants de 150,000 cheminots ont annoncé hier que pour la première fois depuis 20 ans, ils étaient consentants à signer un nouveau contrat collectif de travail sans réclamer une augmentation générale de salaire.

Les 17 unions, représentant les employés non préposés à la conduite des trains dans quatre compagnies ont révélé qu'elles réclameront toutefois un salaire supplémentaire pour le travail du dimanche, des vacances payées plus longues, des congés statutaires payés et des bénéfices cumulatifs pour la maladie.

Les unions dont les membres travaillent dans les ateliers, les gares et les bureaux des Chemins de fer nationaux, du Pacifique Canadien et de deux compagnies moins importantes, avaient obtenu une augmentation de salaire de 16 pour cent lors de la signature du contrat actuel l'an dernier. Le contrat expire en décembre.

Les demandes des syndicats ont été formulées par le principal organisme des unions — le comité de conférence générale — au cours de réunions de deux jours tenues à Montréal.

M. Frank Hall, vice-président de la Fraternité des commis de chemins de fer et président du comité, a annoncé que le comité avait l'intention d'avertir les compagnies du désir des syndicats d'obtenir un nouveau contrat de travail.

"Nous n'avons pas encore décidé qu'il nous reste encore quelques détails à discuter", dit-il. "Nous les avertirons cependant en dedans de la période de 60 jours prescrite allant du 1er octobre au 1er décembre."

Les autorités du CNR et du Pacifique Canadien n'ont présenté aucun commentaire "à ce stade". Les deux autres compagnies intéressées sont le Toronto, Hamilton and Buffalo Railway et l'Ontario Northland Railway.

Le comité de conférence, composé de 100 représentants, comprend les principaux officiers de 20 unions de chacune des quatre compagnies. En plus des 16 unions nationales des employés sédentaires, trois des quatre importantes unions des itinérants sont représentées au comité de conférence. La quatrième — la Fraternité des mécaniciens — n'a pas de délégué.

M. Hall a dit que les représentants de trois unions itinérantes — la Fraternité des chauffeurs, celle des serre-freins et celle des chefs de train, ont assisté aux réunions d'hier; mais elles ne participeront pas aux négociations avec les autres parce qu'elles ont des contrats séparés.

M. Hall n'a pas dit si ces unions chercheront à obtenir des augmentations quand leurs contrats seront expirés.

Appui aux marins

Incidentement, les représentants des 150,000 cheminots ont adopté hier, une résolution appuyant les membres de l'Union internationale des marins (F.A.T.-C.M.T.).

Le comité général de conférence a approuvé une résolution "appuyant l'U.I.M. dans sa lutte pour obtenir la semaine de 40 heures et de meilleurs salaires pour les marins canadiens".

Le président général, M. Frank Hall, a déclaré dans une entrevue accordée à la presse que le tribunal d'arbitrage constitué pour régler le litige entre les marins et leurs employeurs ne s'était pas montré réaliste en voulant retarder l'application de la semaine de 40 heures à l'année prochaine.

"Ayant reconnu le principe, le dernier doit être appliqué dans l'avenir immédiat", dit-il. "Nous ferons tout en notre pouvoir", poursuivit-il, "pour aider les marins parce qu'ils sont dans la position où nous étions il y a quelques années lorsque nous avons engagé le combat pour obtenir la semaine de 40 heures."

Réaction du CCT

La majorité du travail organisé poursuivra vraisemblablement sa campagne pour obtenir de meilleurs salaires l'an prochain en dépit de la décision des employés.

(Suite à la page 5)

GL. 1651

Extra! Extra! Extra! Extra!

QUELQUES-UNES DES VOITURES 1953 OFFERTES EN SPECIAUX.

CHRYSLER NEW YORKER
CONVERTIBLE.
Conduite hydraulique, climatisé, radio.
ESCOMPTE \$1,000

CHRYSLER NEW YORKER
SEDAN.
Conduite hydraulique, lave-glaces électriques, commande par couple hydraulique.
ESCOMPTE \$500

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSEE SUR CES VOITURES 1953

PLYMOUTH CRANBROOK
SEDAN.
Gris métallique — Vitre Solex — Couvre-roues — Nettoyeur pare-brise 2 vitesses.
\$2,511.30

PLYMOUTH CRANBROOK
SEDAN.
(Vert foncé). Vitre Solex — Couvre-roues, nettoyeur pare-brise 2 vitesses.
\$2,491.30

PLYMOUTH CRANBROOK
DEUX TONS.
Bleu foncé, bleu pâle, air climatisé, couvre-roues, vitre Solex Hy-Drive.
\$2,795

PLYMOUTH CRANBROOK
SEDAN.
Vitre Solex — deux tons — couvre-roues.
\$2,505

CHRYSLER WINDSOR
FLUID-MATIC.
8 passagers, air climatisé.
ESCOMPTE \$500

PLYMOUTH CONVERTIBLE
Climatisée, couvre-roues, roues de broche, radio, signaux de direction, pneus blancs.
ESCOMPTE de \$300

PLYMOUTH CRANBROOK
SEDAN.
Vert pâle — Vitre Solex — Couvre-roues.
\$2,490

PLYMOUTH CRANBROOK
SEDAN.
Deux tons — Vitre Solex — Couvre-roues.
\$2,700

PLYMOUTH CRANBROOK
SEDAN.
Deux tons — Vitre Solex — Couvre-roues.
\$2,515

PLYMOUTH CRANBROOK
Vitre Solex — Couvre-roues.
\$2,485

PLYMOUTH CRANBROOK
SEDAN.
Couvre-roues.
\$2,480

Grande vente d'automne chez Lepage Automobiles Ltée

DEPOSITAIRES:

CHRYSLER - PLYMOUTH - CAMIONS FARGO

Fargo "53" à réduction

FARGO 3 tonnes (heavy duty). Essieux arrière à vitesses facultatives. Rég. \$3,285.
ESCOMPTE \$550

FARGO 1 tonne, construit spécialement pour laitier, boulanger, etc. Ressorts renforcés, pneus 8 plis.
Rég. \$3,488.
ESCOMPTE \$350

FARGO 1 tonne "express" rouge, pneus 6 plis.
Rég. \$2,218.
ESCOMPTE \$300

FARGO 1 tonne "express" bleu. Ressorts renforcés, vitres Solex, transmission spéciale. Rég. \$2,252.95.
ESCOMPTE \$300

FARGO 1/2 tonne "express". Rég. \$1,860.
ESCOMPTE \$300

FARGO 1/2 tonne panel, bleu. Rég. \$2,099.
ESCOMPTE \$300

VISITEZ NOTRE TERRAIN DE CHARS USAGES
ANGLE ONTARIO ET VALAIS — GL. 1651
OUVERT TOUS LES JOURS JUSQU'A 9 HEURES P.M.

GARAGE OUVERT 20 HEURES PAR JOUR POUR VOUS SERVIR.

Liste de quelques-uns de nos nombreux spéciaux dans nos autos usagées

CHRYSLER IMPERIAL H. Top "51" avec équi- \$3,095
pement complet. Rég. \$4,555.

CHRYSLER NEW-YORKER Sedan "51", pneus blancs, radio, air climatisé, comme neuf, bas millage. \$3,395
Rég. \$4,395

CHEVROLET "51" Sedan — Power glide — \$1,595
Tout équipé. Rég. \$1,900

PLYMOUTH "51" Club Coupé — Air climatisé. \$1,595
Rég. \$1,750

DODGE "50" Sedan — Tout équipé, comme \$1,525
neuf. Rég. \$1,650

METEORE "51" Sedan, très propre, bas millage. \$1,595
Rég. \$1,700

PONTIAC "49" Sedan. Radio, air climatisé, \$1,295
très bonne condition. Rég. \$1,400

PLYMOUTH Sedan "49". Tout équipé. \$1,250
Rég. \$1,400

"51" WILLIS Jeep — Très bas millage, por- \$1,295
faite condition. Rég. \$1,500

"51" FARGO 1/2 tonne pannel, comme neuf. \$1,195
Rég. \$1,300

LEPAGE AUTOMOBILES LTEE

3940, RUE ADAM - 3833 EST, ONTARIO - GL. 1651

Courrier de France

(suite de la page 4)

pas? Je n'en dirai pas plus". Mais M. Mauriac ne croit pas que tout soit perdu (vis-à-vis de l'Islam): "Si je le croyais, je donnerais ma démission du comité France-Maghreb. Quelle forme prendra notre action, je l'ignore. Ce que je puis affirmer, c'est que le devoir que nous avons assumé à l'égard du peuple marocain est devenu sacré à nos yeux. Il faudra réparer. On répare dans tous les sens du terme, et souffrir à cause de ce qu'on a accompli les conjurés de Marrakech et de Paris..."

Dans les notes quotidiennes qu'il livre à La Table Ronde, Mauriac avoue le 24 juin, écrit avec une amère perspicacité du corps des académiciens, et des pouvoirs officiels: "Mon crime à leurs yeux est de..."



CITÉ DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour compléter l'aménagement des approches sud du pont Ahuntsic, à l'angle nord-est du boulevard Gouin et de la rue Lajeunesse.

La Cité de Montréal donne, par les présentes, avis public que le 1er octobre prochain (1953), à 10 h 30 heures du matin ou aussitôt que conseil pourra être entendu, elle présentera par le ministère des Procureurs soussignés à la Cour supérieure, ou à l'un de ses Honorables Juges siégeant à la division de pratique, chambre no 31, au Palais de Justice, à Montréal, Province de Québec, une requête tendant à:

1) de fixer le jour où la Régie devra faire son rapport.

2) de fixer le jour où la Régie devra faire son rapport.

3) de fixer le jour où la Régie devra faire son rapport.

4) de fixer le jour où la Régie devra faire son rapport.

5) de fixer le jour où la Régie devra faire son rapport.

6) de fixer le jour où la Régie devra faire son rapport.

7) de fixer le jour où la Régie devra faire son rapport.

8) de fixer le jour où la Régie devra faire son rapport.

9) de fixer le jour où la Régie devra faire son rapport.

10) de fixer le jour où la Régie devra faire son rapport.

CHOUQUETTE & BERTHIAUME,
Avocats de la Cité de Montréal

CENT POUR CENT!



Labatt - n'y a rien qui la batte!

10,000 LACORDAIRE ATTENDUS A L'ORATOIRE, DIMANCHE

Des centaines d'autobus ont été mobilisés pour conduire à Montréal les délégations diocésaines qui, de partout, viendront assister à la messe pontificale du soir, célébrée en plein air, à 5 h., par Son Em. le cardinal Léger — Souper champêtre gigantesque, avec Son Eminence, dans les jardins de l'Oratoire — Le "chapelet en famille", deux défilés de drapeaux, une parade aux flambeaux et la bénédiction du T. S. Sacrement complèteront les cérémonies nocturnes — Allocutions antialcooliques, à 2 h., dans la basilique

Message cardinale à 8 heures

C'est dimanche prochain, à 2 h. p.m., que débitera le grand ralliement Lacordaire organisé par le Comité diocésain des Cercles Lacordaire et de Ste-Jeanne-d'Arc de Montréal, sous les auspices du Centre canadien.

Le Comité diocésain, qui a dirigé toute l'organisation, s'attend à la présence d'au moins 10,000 personnes, car il viendra de très fortes délégations de tous les diocèses. Tous les groupes de l'extérieur ainsi que du diocèse de Montréal auront à leur tête leurs Comités diocésains respectifs et les drapeaux des divers cercles représentés.

Ralliement de l'après-midi

Le ralliement — qui prendra la double forme d'un congrès et d'un pèlerinage interdiocésain à l'Oratoire — débitera dans la basilique à 2 h. p.m. Le programme s'établira comme suit: Mot de bienvenue par le président diocésain.

Messe pontificale en plein air

À 4 h. 45 p.m., il y aura défilé des drapeaux, de la basilique supérieure vers l'autel érigé à l'extérieur, en face de la crypte.

À 5 h. du soir, S.E. le cardinal Léger chantera un grand-messe pontificale du haut des grands escaliers extérieurs. Il y aura communion générale, mais pas de sermon à cette messe. La cérémonie sera précédée d'une brève allocution de bienvenue par le R.P. Emile Deguire, C.S.C., supérieur de l'Oratoire.

Les tarifs douaniers

Les délégués ont également discuté l'importante question des tarifs douaniers. La Fédération de la pulpe et du papier demandait l'appui de la CTC dans une requête pour faire hausser les tarifs douaniers sur les sacs de papier. Le congrès a refusé de le faire. Il a plutôt référé à son bureau confédéral l'étude de toute cette vaste question des échanges internationaux que le président général, M. Gérard Picard, avait abordée dans son rapport présidentiel.

M. Maurice Savard, conseiller technique de la Fédération de la Métallurgie, a déclaré à ce sujet que "les résolutions protectionnistes que le congrès pourrait adopter, iraient en définitive contre l'intérêt des travailleurs parce qu'elles encourageraient la politique des nations qui préfèrent fermer leurs frontières à de sains échanges économiques".

M. Gérard Picard, le président général, a ajouté que "la vie économique d'une nation est reliée au commerce extérieur et que ce commerce extérieur ne peut se faire de façon unilatérale".

Il a rappelé le problème du "Trade and not aid" dans les relations internationales. Il a souligné que la question était trop complexe pour que le congrès s'y engage sans plus ample étude. Vala pourquoi les délégués ont référé au bureau confédéral.

Autres résolutions

Le congrès a adopté aussi de nombreuses autres résolutions. En voici quelques-unes:

1) — la CTC demande au gouvernement canadien de mettre sur pied une marine marchande et d'exiger que tous les navires na-

Le fonds de défense...

(suite de la page 3)

prême du Canada "lui a servi une pluie bien méritée".

C'est le délégué Michel Chartrand, de Montréal, qui a présenté cette résolution. Elle fut adoptée à l'unanimité. M. Chartrand a présenté une seconde proposition, aussi adoptée à l'unanimité, pour déplorer le sort non seulement des instituteurs qui ne sont pas suffisamment payés mais des institutions d'enseignement "qui crévent de faim".

"Le congrès constate que trop d'instituteurs et de professeurs de l'enseignement primaire, secondaire, universitaire et technique sont mal rémunérés et qu'on ne leur accorde pas la considération qu'ils méritent. Le congrès constate aussi que les dispositions de la loi de l'instruction publique au sujet de la gratuité des livres sont inappliquées par la majorité des Commissions scolaires."

Le congrès constate encore que la cause des difficultés financières des institutions d'enseignement est due à une mauvaise répartition des deniers publics et des taxes scolaires qui pèsent sur la petite propriété. Le congrès déplore que les autorités provinciales n'apportent pas de solution satisfaisante à ces problèmes d'une importance primordiale. Le congrès déplore en particulier le fait que les parents de Montréal soient privés du droit sacré de surveiller l'administration de l'éducation de leurs enfants. Le congrès prie enfin le public de bien se rendre compte que les instituteurs, de même que les fonctionnaires, sont des gens importants dans la société, puisqu'on confie aux uns l'éducation de nos enfants et aux autres l'administration du bien public et, qu'en conséquence, ils doivent être des mieux rémunérés."

Le congrès a également discuté l'importante question des tarifs douaniers. La Fédération de la pulpe et du papier demandait l'appui de la CTC dans une requête pour faire hausser les tarifs douaniers sur les sacs de papier. Le congrès a refusé de le faire. Il a plutôt référé à son bureau confédéral l'étude de toute cette vaste question des échanges internationaux que le président général, M. Gérard Picard, avait abordée dans son rapport présidentiel.

M. Maurice Savard, conseiller technique de la Fédération de la Métallurgie, a déclaré à ce sujet que "les résolutions protectionnistes que le congrès pourrait adopter, iraient en définitive contre l'intérêt des travailleurs parce qu'elles encourageraient la politique des nations qui préfèrent fermer leurs frontières à de sains échanges économiques".

M. Gérard Picard, le président général, a ajouté que "la vie économique d'une nation est reliée au commerce extérieur et que ce commerce extérieur ne peut se faire de façon unilatérale".

Il a rappelé le problème du "Trade and not aid" dans les relations internationales. Il a souligné que la question était trop complexe pour que le congrès s'y engage sans plus ample étude. Vala pourquoi les délégués ont référé au bureau confédéral.

Autres résolutions

Le congrès a adopté aussi de nombreuses autres résolutions. En voici quelques-unes:

1) — la CTC demande au gouvernement canadien de mettre sur pied une marine marchande et d'exiger que tous les navires na-

tème de la traduction simultanée au congrès international des maires qui se tiendra à Montréal la semaine prochaine. Les délibérations seront traduites sur-le-champ en anglais et en français, grâce à une installation de microphones et d'écouteurs prêts par la Jeune Chambre de Commerce du Canada.

Traduction simultanée des discours du congrès municipal

M. George Mooney, directeur de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, a annoncé hier que l'on utilisera le sys-

10,000 LACORDAIRE ATTENDUS A L'ORATOIRE, DIMANCHE

Des centaines d'autobus ont été mobilisés pour conduire à Montréal les délégations diocésaines qui, de partout, viendront assister à la messe pontificale du soir, célébrée en plein air, à 5 h., par Son Em. le cardinal Léger — Souper champêtre gigantesque, avec Son Eminence, dans les jardins de l'Oratoire — Le "chapelet en famille", deux défilés de drapeaux, une parade aux flambeaux et la bénédiction du T. S. Sacrement complèteront les cérémonies nocturnes — Allocutions antialcooliques, à 2 h., dans la basilique

Message cardinale à 8 heures

C'est dimanche prochain, à 2 h. p.m., que débitera le grand ralliement Lacordaire organisé par le Comité diocésain des Cercles Lacordaire et de Ste-Jeanne-d'Arc de Montréal, sous les auspices du Centre canadien.

Le Comité diocésain, qui a dirigé toute l'organisation, s'attend à la présence d'au moins 10,000 personnes, car il viendra de très fortes délégations de tous les diocèses. Tous les groupes de l'extérieur ainsi que du diocèse de Montréal auront à leur tête leurs Comités diocésains respectifs et les drapeaux des divers cercles représentés.

Ralliement de l'après-midi

Le ralliement — qui prendra la double forme d'un congrès et d'un pèlerinage interdiocésain à l'Oratoire — débitera dans la basilique à 2 h. p.m. Le programme s'établira comme suit: Mot de bienvenue par le président diocésain.

Messe pontificale en plein air

À 4 h. 45 p.m., il y aura défilé des drapeaux, de la basilique supérieure vers l'autel érigé à l'extérieur, en face de la crypte.

À 5 h. du soir, S.E. le cardinal Léger chantera un grand-messe pontificale du haut des grands escaliers extérieurs. Il y aura communion générale, mais pas de sermon à cette messe. La cérémonie sera précédée d'une brève allocution de bienvenue par le R.P. Emile Deguire, C.S.C., supérieur de l'Oratoire.

Les tarifs douaniers

Les délégués ont également discuté l'importante question des tarifs douaniers. La Fédération de la pulpe et du papier demandait l'appui de la CTC dans une requête pour faire hausser les tarifs douaniers sur les sacs de papier. Le congrès a refusé de le faire. Il a plutôt référé à son bureau confédéral l'étude de toute cette vaste question des échanges internationaux que le président général, M. Gérard Picard, avait abordée dans son rapport présidentiel.

M. Maurice Savard, conseiller technique de la Fédération de la Métallurgie, a déclaré à ce sujet que "les résolutions protectionnistes que le congrès pourrait adopter, iraient en définitive contre l'intérêt des travailleurs parce qu'elles encourageraient la politique des nations qui préfèrent fermer leurs frontières à de sains échanges économiques".

M. Gérard Picard, le président général, a ajouté que "la vie économique d'une nation est reliée au commerce extérieur et que ce commerce extérieur ne peut se faire de façon unilatérale".

Il a rappelé le problème du "Trade and not aid" dans les relations internationales. Il a souligné que la question était trop complexe pour que le congrès s'y engage sans plus ample étude. Vala pourquoi les délégués ont référé au bureau confédéral.

Autres résolutions

Le congrès a adopté aussi de nombreuses autres résolutions. En voici quelques-unes:

1) — la CTC demande au gouvernement canadien de mettre sur pied une marine marchande et d'exiger que tous les navires na-

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE

Horace Labrecque
et Fils Ltée
COURTIERS D'ASSURANCES
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
CH. 47A 204, Notre-Dame ouest
Tél. MARQUETTE 2383-2384

AVOCATS

VANIER & VANIER
Anatole Vanier et Guy Vanier et
AVOCATS
57 OUEST, RUE SAINT-JACQUES
Tél. HARBOR 2841

DACTYLOGRAPHES

Royal - Remington - Underwood - L. G. Smith, Corona, Siemens, régulier et portable. Protection de documents d'importance, calculatrices à additionner à la vente et service échange location achat

N. MARTINEAU & Fils
1015, RUE BLEUVEAU
(Entre Vitré et Lacombe) BE. 2217

LAITERIE

CH. 6988 - 2559 HOLT, ROSEMONT
LAITERIE

MEDECIN

Dr Maxime Brisebois
L.G.M.C. F.R.C.S.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies générales, endocrinologiques, urinaires, digestives, circulatoires.
FR. 5232 816 Sherbrooke est

REPARATIONS GENERALES

FRONTENAC 1547
J.-A. ALBERT JEAN
Réparation garantie Prix modérés
REPARATIONS GENERALES
25 ans d'expérience
Menuiserie, peinture, plâtrage, tapissage, blanchissage, etc.
2246 rue DELORMIER, MONTREAL

ACHETONS chez les annonceurs du "Devoir" nous y gagnerons

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Saubegarde
MONTREAL
NARCISSE DUCHARME, président

La troisième partie de la série a lieu ce soir à Buffalo

Les Royaux espèrent prendre le devant contre les Bisons

Ed Roebuck sera probablement utilisé comme lanceur par le gérant Wally Alston—Ken Wood dans le champ droit—Les Orioles ont l'avantage

La série semi-finale "B", pour la coupe des Gouverneurs de la Ligue Internationale de base-ball, se continuera ce soir à Buffalo alors qu'aura lieu la troisième partie entre les Royaux de Montréal et les Bisons de la métropole canadienne. Les deux équipes ont été tenues à cinq coups sûrs.

Rubert, qui fut remplacé par John Crimian à la sixième manche, fut chargé de la défaite. Baltimore compte deux fois à la 2e manche sur trois coups sûrs d'Archie Wilson, Roy Weatherley et Russ Kerns.

Chaque club a remporté une victoire. Buffalo a gagné la première manche, 3 à 0, puis le Montréal est sorti victorieux au compte de 1 à 0 dans la seconde rencontre. Les 4e et 5e joutes de la série auront lieu à Buffalo demain et dimanche après-midi, puis, au besoin, les 2 équipes reviendront à Montréal pour y disputer la 6e partie.

Le gérant Wally Alston a déclaré hier soir qu'il aura recours au lanceur droitier Ed Roebuck pour affronter les Bisons dans la 3ème joute. Roebuck a gagné 15 parties et subi 14 défaites durant la saison régulière. Son rival sera le droitier Frank Lary, qui a réussi une partie sans point ni coup sûr cette saison. Le seul blessé actuellement dans le camp des Montréalais est le receveur Charlie Thompson, qui s'est blessé à un doigt dans la deuxième partie de la série. Alston ne sait pas si Thompson pourra s'aligner ce soir. Advenant qu'il ne puisse jouer, Ernie Yelen recevra les offrandes de Roebuck.

Wally Alston a déclaré qu'il utilisera le voltigeur Ken Wood dans le champ droit. C'est dire que Frank Marchio réchauffera le banc des joueurs, car Dick Whitman et Sandy Amoroso, deux frappeurs droitiers, compléteront le champ extérieur. Wood jouera à la place de Marchio parce qu'il s'est révélé un dangereux frappeur sur le long des Bisons cette saison.

BALTIMORE GAGNE — Baltimore, 18. (P.A.) — Les Orioles de Baltimore ont pris les devants dans leur série semi-finale contre les Wings de Rochester qu'ils ont battus hier soir, 5-3, dans une partie marquée de circuits opportuns.

Bob Greenwood faisait face à Octavio Rubert, des Wings, mais

Beau ralliement du Brooklyn

St-Louis, 18 (P.A.) — Un ralliement de trois points à la neuvième manche, hier, a donné à Carl Erskine, des Dodgers, sa 20e victoire de la saison, une décision de 4-3 sur les Cardinals de St-Louis.

Un simple par Wayne Belardi fit compter deux points, dont le point victorieux, à cette dernière manche.

Tous les points des Cardinals furent l'œuvre de Stah Musial qui frappa un simple et un circuit. Dick Williams, des Dodgers, compta le premier point de Brooklyn avec un circuit à la deuxième manche.

Brooklyn... 010 000 003—4 10 1
St-Louis... 102 000 000—3 7 0
Erskine et Campanella; Haddix et Rice.

AUTRE PARTIE
Philadelphie... 00412050—16 18 0
Chicago... 00003000—4 10 3
Simmons et Burgess; Elston, Moisan (4), Leonard (6), Simpson (8), Lown (8) et McCullough.

Série finale de la Provinciale

La finale des éliminatoires de la Ligue Provinciale, qui devait commencer hier soir, débutera samedi entre les Braves de Québec et les Phillies de Granby. Le retard est dû à la pluie.

Le président Albert Molini a annoncé que les deux premières joutes auront lieu à Granby, samedi soir et dimanche. Les deux joutes suivantes seront jouées à Québec, lundi et mardi prochains.

De nouveaux coursiers sont arrivés hier à Blue Bonnets

Ils sont sous la direction de Bill Harvey — Nombreux partants ce soir — Les résultats d'hier à la piste du boulevard Décarie

Bill Harvey, une figure réputée dans le monde du trot et du amble, est arrivé à Blue Bonnets hier avec un important contingent de huit coursiers de renom qui ont terminé une campagne des plus fructueuses sur des pistes importantes telles que Batavia Downs, Bay State Raceway et Rosencroft. L'on ne saurait s'attendre à l'arrivée sur une piste montréalaise à ce temps-ci de l'année d'une classe aussi excellente de chevaux ambleurs et trotteurs. Harvey est venu au champ de courses du

boulevard Décarie avec l'espoir naturel de gagner les stakes les plus importants avec ce qui est considéré l'une des meilleures équipes sur les lieux.

Parmi les porte-couleurs du vétérinaire conducteur se trouvent des coursiers notoires tels que Le Beau, un rapide fils ambleur de Dominion Grattan et un vainqueur en 2:09 à Batavia, lundi dernier. Le Beau est la propriété de Walter Sarama, de Buffalo, N.Y., Evelyne Direct, appartenant à la Vegola Stock Farm, aussi de Buffalo en est un autre.

Cette rapide pouliche détient une marque de 2:07 et elle a gagné sa dernière course à Batavia Downs, le 8 septembre dernier en 2:07 3-5.

Ses recettes pour la présente année s'élèvent actuellement à \$10,220.38.

Royal Marguerite, qui est de la lignée du fameux ambleur Sire Royal Napoléon, est aussi un excellent concurrent avec une marque de 2:10. Selby's Pride, un autre porte-couleur de l'écurie H. et B., et entraîné par Harvey, a gagné une course en 2:07 la semaine dernière à Batavia et a terminé troisième en 2:04. Arch's Choice, un fils d'Arch Hanover, un vainqueur en 2:09 2-5 et troisième en 2:08, appartient à Fritz Reinhardt, de Sharon, Mass., qui a aussi envoyé à Blue Bonnets le trotteur, Onida Hanover, un fils de His Majesty, un récent vainqueur à Foxboro, Mass., en 2:07.

Buster Abbe, un autre trotteur sous les soins de Harvey, détient une marque de 2:08 2-5 et ses récentes victoires à Foxboro et à Batavia sont des plus impressionnantes. Irish Lullaby, aussi un rapide trotteur, complète l'écurie de Harvey. Tous ces chevaux sont prêts à courir et plusieurs d'entre eux seront au nombre des inscrits cette fin de semaine.

Le programme de ce soir aura comme principale attraction une épreuve pour ambleur pour une bourse de \$1,200. Huit partants, parmi les meilleurs se trouvant dans l'est canadien actuellement, répondront au signal de départ. Ce sont Bob's Margaret, Hi Adventure, Casey Sullivan, Senator Bars, Dale McElwyn, Harvey, Brewer Abbe, Rouillard, Monday Morning, Grant; Tony MacGrattan, Caldwell.

NEUVIEME COURSE. — C trot, 1 mille, \$300. — Happy Lee, Desroches; Louise Hodd, Bouvrette; George Guy, Dinelle; Bookmark, Talbot; Going Up, Montpetit; Tommy Volo, Pyke; Tom Guy, Godin; Darby, Lalonde.

Combats de boxe d'hier soir

Newark, N.J. — Ike Williams, 150, Trenton, N.J., KOT contre Dome Zimbardo, 155, Union, N.J. (2).

Columbia, C.S. — Danny Nardico, 185, Tampa, Flor., KOT contre Herman Harris, 174, Asheville, C.N. (7).

Paris. — Ray Famechon, France, aux points contre Jean Labalette, France (10).

St-Louis. — Jimmy Welch, 167, Columbus, aux points contre Irish Bob Murphy, 166 1/2, San-Diego (10).

Détroit. — Tommy Matthews, 142 1/2, Detroit, aux points contre Andy Anderson, 151 1/2, Indianapolis (8).

Vancouver, C.B. — Edgardo Romero, 236, Argentine, KOT contre Charlie Kalani, 211 1/2, Honolulu (1).

RESULTATS D'HIER

PREMIERE COURSE. — Blitz, 4.90, 2.60, 3.00; Earla Grattan, 2.80, 2.60; Silver Hal, 5.40. Temps: 2:23 2-5.

QUINIELLA: \$11.40.

DEUXIEME COURSE. — Miss Ezra, 4.90, 4.80, 3.30; Jerry Van Elwyn, 4.90, 3.40; Jean Harvester, 3.10. Temps: 2:17 3-5.

TROISIEME COURSE. — Bill Grattan, 3.70, 2.80, 2.20; Prince K., 3.80, 6.70; Caldecott, 3.60. Temps: 2:16 3-5.

QUATRIEME COURSE. — Admiral Lee, 11.90, 5.10, 2.50; Joe Herbert, 3.00, 2.20; Glocca Morra, 2.60. Temps: 2:16.

CINQUIEME COURSE. — Glotbetrotter, 5.20, 4.40, 3.40; Pastime Girl, 13.50, 5.40; Callie G. Lee, 3.70. Temps: 2:16 3-5.

SEPTIEME COURSE. — Norval G., 14.40, 5.00, 3.00; Carroll Hanover, 3.40, 2.50; Derby Day, 2.60. Temps: 2:12 1-5.

HUITIEME COURSE. — Glotbetrotter, 6.20, 4.50, 3.10; Pastime Girl, 5.30, 3.50; Linda C. Grattan, 9.20. Temps: 2:15.

NEUVIEME COURSE. — Little Dipper, 7.60, 4.90, 5.00; Prince Royal K., 10.20, 8.00; Chilcoat Bars, 10.40.

Quinella: \$54.25.

INSCRITS DE CE SOIR

PREMIERE COURSE. — C trot, 1 mille, \$300. — Johnny Worth, Church; Cruiser, Parker; New Son, Primeau; Mr. Middleton, Rouillard; The Raven, Ingles; Glendale Charm, McEllan; Joe's Judge, Larochelle; Bronze Lady, Morrissey; Beth Song, Pack.

DEUXIEME COURSE. — C amble, 1 mille, \$300. — Berdina Hanover, Connors; Atomic Grattan, Lavigne; Peter Margue 2nd, Larochelle; Blue Haven, Church; Ally Brook C., Butler; Joyce's Girl, Pike; Dr. Young, Craig; Texas Lee, Ingles; Jimmy Baron, Roloson.

TROISIEME COURSE. — CC trot, 1 mille, \$300. — McKinney Crispin, Nott; Guy Riddell, Lachance; Goodwill Rose, Craig; Dux Stout, Parker; Hall Guy, Evans, Mercille; Buck Up, Larochelle; Effective St. Zeron; Doctor Craig, Larochelle.

QUATRIEME COURSE. — C amble, 1 mille, \$300. — Western Front, Huff; Irish Lane, Church; American Lady, Butler; Barbara Ann McKinney, Travis; Spentember Sauns, Brown; Stubby Brooke, Wiener; Miss Valentine, Keene; Wakada Lad, Dostie; Homewood, Kerr.

CINQUIEME COURSE. — B amble, 1 mille, \$1,200. — Bob's Margaret, Craig; Hi Adventure, Fogg; Casey Sullivan, Church; Senator Bars, Kennedy; Dale McElwyn, Harvey; Brewer Abbe, Rouillard; Monday Morning, Grant; Tony MacGrattan, Caldwell.

SIXIEME COURSE. — CC amble, 1 mille, \$400. — Eden Of Ohio, Nott; Sir Guy, Todd, Caldwell; Goodwill Jay, Kaiting; Captain Brady, Larochelle; Ben Lomond, Rouillard; Pat Power, Killam; Cherry Primrose, Huff; Nancy Norman, Fogg; Tom's Girl, Pyke.

SEPTIEME COURSE. — Handicap amble, 1 mille, \$500. — Grattan V. Dewey, Larente; Happy Volo, Courchesne; Dulcie Dillon, Johnson; The G. Girl, Alguire; Katrinka Chief, Parker; Vera Patch K., Kaiting; Pat O'Donna, McEllan; Royal Marguerite, Harvey.

HUITIEME COURSE. — B amble, 1 mille, \$1,200. — Bob's Margaret, Craig; Hi Adventure, Fogg; Casey Sullivan, Church; Senator Bars, Kennedy; Dale McElwyn, Harvey; Brewer Abbe, Rouillard; Monday Morning, Grant; Tony MacGrattan, Caldwell.

NEUVIEME COURSE. — C trot, 1 mille, \$300. — Happy Lee, Desroches; Louise Hodd, Bouvrette; George Guy, Dinelle; Bookmark, Talbot; Going Up, Montpetit; Tommy Volo, Pyke; Tom Guy, Godin; Darby, Lalonde.

Coup de circuit de Ted Williams

Boston, 18 (P.C.) — Le 13e circuit de Ted Williams a contribué hier à la victoire des Red Sox de Boston sur les Tigers de Detroit, 2-1.

Ellis Kinder vint remplacer Sid Hudson à la neuvième. C'était sa 67e partie comme lanceur de relève, établissant ainsi un record pour la ligue Américaine. L'ancien record de 66, détenu par Ed Walsh, des White Sox de Chicago, remontait à 1906.

Le coup de Ted Williams, avec un coureur sur les sentiers, à la huitième a donné les deux points suffisants pour le gain. La balle est allée tomber dans la 15e rangée des estrades de droite. Boston a ainsi gagné 13 parties sur 22 contre Detroit.

Garver et Bucha; Hudson, Kinder (9) et White.

AUTRES JOUTES

St-Louis... 010400200—7 11 1
New-York... 010000000—1 4 1
Larsen et Moss; McDonald, Miller (5), Kuzava (8) et Silvera.

Cleveland... 220000010—5 11 0
Philadelphie... 021010000—4 12 1
Garcia, Houtteman (5) et Hegam; Byrd, Martin (3), Newsom (9) et Astroth.

Chicago... 000100100—2 9 1
Washington... 20000001x—3 8 0
Pierce et Lollar; Porterfield et Fitzgerald.

Vendredi, le 25 septembre prochain, à 8h. 45 p.m., à la salle des Chevaliers de Colomb, à l'angle du boulevard Rosemont et du boulevard Pie IX, l'épluchette de bled annuelle du Club Sportif Champion.

Beau temps, mauvais temps, l'épluchette se fera et tout le monde continuera, rafraichissements, prix de présence, nombreuses attractions et couronnement des élus Roi et Reine de la fête.

Pour informations: André Girard, T.U. 2802; Yvon Fournier, CL 9126; Gaston Normandin, CA 4829; Mlle Lily Ann Aubertin, DO 4372.

Epluchette de bled d'Inde du club Champion

Une bourse de \$4,000 dans la principale épreuve ce soir

Les ambleurs se disputeront la palme au Parc Richelieu dans les quatrième et septième courses au programme — Les résultats d'hier

La crème des chevaux ambleurs au pays feront les frais de la course principale à l'affiche de ce soir et se disputeront la bourse qui ne peut facilement se comparer à n'importe grand centre des Etats-Unis.

Dr. Holman, le brillant porte-couleur de l'écurie Karl Wells d'Aultville, Ont., qui s'avère comme l'un des plus constants ambleurs du pays, sera de nouveau de la partie et visera à un autre triomphe aux dépens de la meilleure classe de coursiers du pays. Comme on le sait, chacun des participants de cette classique n'a pas besoin d'introduction. Pour sa part, Dr. Holman détient un record impressionnant ayant récolté pas moins de \$9,000, en bourses depuis le début de la présente saison. Dr. Holman, qui est toujours lent à démarrer, peut toutefois terminer une course comme pas un, comme le prouve son brillant palmarès. Un autre qui recevra également le support de maints connaisseurs est le rapide Harold Abbe des écuries Lucien Dugré de Sherbrooke; Harold Abbe affiche depuis le début de la saison une tenue digne de sa renommée comme le démontre son total de bourses, qui dépasse même celui de Dr. Holman. Quant à Grand Knight, ce formidable ambleur qui affiche une tenue extraordinaire depuis six semaines et qui récoltait dans ce court espace de temps pas moins de \$3,000, à la suite de ses sept victoires consécutives, d'une 3e place enregistrée dimanche dernier contre ces mêmes formidables adversaires.

Grand Knight n'a pas déçu dans cette course, bien loin de là, et les fervents qui lui accordent leurs faveurs ce soir seront certes nombreux.

Pour ce qui est de The Elephant, on fut en mesure de constater que le brillant porte-couleur de l'écurie Alex Parsons de London, Ont., était un cheval de très grande classe. Son total de bourses qui frise les \$65,000 dénote un peu de sa qualité. High Lee Baldwin et Ruth Chips, sont deux autres formidables ambleurs. Ruth Chips pour sa part est incontestablement

la meilleure ambleuse au pays, et les fervents qui assistent à ses débuts à la populaire piste du Bout-de-l'Île en conviennent qu'elle possède la classe. High Lee Baldwin, qui bénéficiera de la conduite de Mark Moore est un autre formidable adversaire. Après quelques mauvaises courses, High Lee Baldwin s'est réhabilité auprès des amateurs et tout laisse prévoir, que d'ici la fin de la saison il ne sera pas facile à battre.

Six autres classes des mieux balancées compléteront ce programme de gala...

LES RESULTATS D'HIER

1ère COURSE.—House of Lords, J. Zeron, 8.10 4.00 3.00; Highland Wayne, 3.70 2.50; Stance Dillon, 2.70. Temps: 2:18.

2ème COURSE.—Susie Lee, R. Bardier, 13.50 6.00 4.70; Lee Up, 4.50 2.90; Golden Chillo, 5.10. Temps: 2:18. Pari double: \$57.25.

3ème COURSE.—Bifty Lu, A. Giard, 6.40 6.00 4.70; Peter Proctor, 3.40 4.00; Absand, 3.60. Temps: 2:19. Quinella: \$9.60.

4ème COURSE.—Sally Sue, J. Findley, 10.40 4.70 2.90; Williamsburg, 4.10 3.00; Little Champ, 4.10. Temps: 2:15.

5ème COURSE.—Ensign Grattan, J. Zeron, 6.00 3.30 2.40; Wee Ted, 5.50 3.10; Cecilia G., 2.50. Temps: 2:12. Quinella: \$27.30.

6ème COURSE.—Vick Strong, A. Boucher, 8.30 3.60 2.50; Dillon The Greath, 3.70 2.40; Dickie Dale, 3.10. Temps: 2:16. Quinella: \$22.35.

7ème COURSE.—Williamsburg, J. Zeron, 3.70 2.80 2.30; Rippledale, 3.90 2.50; Sally Sue, 2.70. Temps: 2:15.

8ème COURSE.—Victory McElwyn, T. Turcotte, 5.40 2.40 2.80; Czremite, 4.20 3.10; Miss Caratker, 2.20. Temps: 2:14. Quinella, \$14.95.

INSCRITS DE CE SOIR

PREMIERE, \$400 D amble — Lilly O'Keefe, Sauvé; Princess McGregor, Ricard; Hasty Scott, Brissette; Burr Siskiyou, T. Turcotte; Ruth Chips, Bomer; Stewart's Brooke, Robillard; Miss Lou Vole, Bra-

dette; Jenny Lou, Charette. DEUXIEME, \$400 D amble — Direct Calculation, Charette; Ruth Dillon, Leboeuf; Rose Pointer, Boily; Black Prince, Bradette; Spud Volo, Findley; Rhea Bales, Leduc; Tommie, Hal O., Dunlop; Scott Cash, Bardier.

TROISIEME, \$500 C amble — Teddy Harvester; Bourgon; Volation Tom, McKinley; Highley Direct, Massé; Brown Derby, Rogers; Meredith Jr, Jodoin; Vera Patch, Kaiting; Sunday Beau, Bomer; Tapa, Côté.

QUATRIEME et SEPTIEME, \$4,000, FFA amble — Ruth Chips, Hughes; Harold Abbe, Larente; Grand Knight, Boucher; High Lee Baldwin, Moore; The Diplomat, Rowntree; Dr Holman, Robillard.

CINQUIEME, \$400 DD amble — Captain Cash, Leboeuf; Royal Splice, X; Billie May, Dunlop; Millers Boy, T. Turcotte; Sweet Caprice, Hess; Yankie Dale, Bomer; Danny Brooke, Bourgon; Single G., Grattan, Quellet.

SIXIEME, \$600 B et CC amble — Tommie Mc. Boucher; Abbe Brewer, Larente; Claude Signal, Gingras; Remus The First, Quessel; Just Teddy, Currie; Castle Brooke, Harvey; Dark Adventure, Hébert; Lucy's Prince, Russell.

HUITIEME, \$500 trot — Ante Up, Gingras; Sunrise B. Leboeuf; Major Abbe, Hébert; Happy Pegasus, X; Rebella Mc. Dunlop; Chester Chips, Bomer; Reaper Hanover, Blouin.

TROT A Blue Bonnets

TOUS LES SOIRS (excepté le dimanche)

QUINELLA sur les 1ère et 8e courses

Admission générale: \$1.00 Clubhouse \$2.00

Service de tramways directement à l'entrée de la piste.

Les enfants ne seront pas admis.

Le JOUR de l'AVIATION

SAMEDI, 19 septembre



Visitez la STATION du C.A.R.C.

de DORVAL ou SAINT-JEAN

à 2 h.30

ET VOYEZ ÉVOLUER VOTRE AVIATION!

CAF-53-65F

CE SOIR AU PARC RICHELIEU

à 8 h. 15



GRANDES COURSES SOUS HARNAIS

Service d'autobus: Papineau et Sherbrooke, Carré Phillips, Park Ave. et Mont-Royal.

Dow félicite les Royaux

de leur participation aux éliminatoires de la ligue Internationale de baseball pour la 10e année de suite.

Félicitations à "Rocky" Nelson

qui a été jugé le joueur de l'Internationale le plus utile à son club, et qui a établi deux nouveaux records chez les Royaux

... 34 coups de circuit
... 133 points produits



Félicitations à Sandy Amoroso

qui a remporté le championnat des trappeurs de la ligue Internationale avec une moyenne de .355 et a abaissé le record précédent chez les Royaux, établi par Jackie Robinson en 1946, avec une moyenne de .349



Suivez les exploits des Étoiles des Royaux à Buffalo

LES ROYAUX A BUFFALO

radiodiffuse la description de toutes les joutes éliminatoires des Royaux à l'étranger

VENREDI 9.00 p.m.
SAMEDI 8.15 p.m.
DIMANCHE 2.30 p.m.

CHLP
1410
au cadran

DIRECTEMENT du stade Offerman à Buffalo

DESCRIPTION PAR MICHEL NORMANDIN

Commerce et Finance



FRANÇOIS-ALBERT ANGERS



HUET MASSUE

M. François-Albert Angers, économiste et directeur des recherches économiques de l'École des Hautes-Études Commerciales, de Montréal, M. Valmore Gratton, économiste et directeur de l'Office d'Initiative Économique et Touristique de la Cité de Montréal, et M. Huet Massue, économiste et directeur du Service de l'Économie et de la Statistique de la compagnie Shawinigan Water & Power de Montréal, seront au nombre des conférenciers d'honneur au cours du congrès des Chambres de Commerce de la province de Québec qui se tiendra au Château Frontenac, à Québec, du 20 au 23 septembre prochain.

Des hommes d'affaires du Québec visitent des industries ontariennes

Nos hommes d'affaires ont tout intérêt à rencontrer leurs confrères de la province voisine et à étudier sur place la technique d'industries importantes situées en Ontario et pratiquement inexistantes chez nous. C'est ce qu'ont compris les dirigeants de l'Association des hommes d'affaires du nord de Montréal qui organisent une visite industrielle à Peterborough, du 20 au 24 septembre prochains.

Ce voyage est organisé par le Comité des visites industrielles de cet organisme dont le président est M. Rodrigue Leclair.

Parmi les industries qui seront visitées par nos représentants du nord de la métropole, il faut noter: Outboard Marine & Mfg. Co.; Peterborough Canoe Co.; Canadian General Electric; Westclox Co.; Brinton-Peterborough Carpet Co. et Quaker Oats Co.

Les excursionnistes seront l'objet de plusieurs réceptions par la cité de Peterborough, la Chambre de commerce, Outboard Marine, etc.

La Commission de Transport de Montréal accuse un déficit en août

Durant le mois d'août 1953, les revenus de la Commission de transport de Montréal ont été de \$2,474,045.59 et les frais d'exploitation et les charges fixes de \$2,615,771.42 donnant pour le mois un déficit de \$141,725.83.

Le nombre de passagers transportés durant le mois d'août 1953 a été de 25,557,363 comparé à 27,687,917 pour le même mois l'an dernier, une diminution de 2,140,554 passagers, ou 7.73%.

Pour la période couvrant les neuf premiers mois de l'année financière en cours, soit du 1er décembre 1952 au 31 août 1953, les revenus se chiffrent à \$24,669,881.25 et les frais d'exploitation et les charges fixes à \$24,834,102.81, laissant un déficit de \$164,221.56.

Le nombre des passagers pour les neuf mois du 1er décembre 1952 au 31 août 1953 a été de 237,914,236 en comparaison de 277,232,856, pour la période du 1er décembre 1951 au 31 août 1952, soit une diminution de 19,318,620 passagers ou 6.97%. Si l'on fait l'ajustement pour la journée du 29 février 1952, année bissextile, cette diminution dans le nombre des passagers s'établit à 6.56%.



LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

250ème DIVIDENDE

Un dividende de quarante cents par action du capital versé de cette Banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable le 1er octobre 1953, aux actionnaires inscrits lundi le 31 août prochain, à trois heures, p.m.

Par ordre du Conseil d'Administration.

Le Directeur général,
T. Taggart Smyth
Montréal, le 25 août 1953.



Remerciements des scouts du diocèse au club Kiwanis

"En aidant de vos fonds l'œuvre scout du diocèse, vous collaborez à une œuvre complète d'éducation. Vous nous traitez en égaux dans une société qui a besoin des ressources de chacun, en temps, en argent ou autrement, pour se développer pleinement. Et, ce qui est mieux encore, par votre façon de nous apporter ces fonds, vous agissez comme si vous étiez nos obligés."

C'est en ces termes que le chef du groupe scout de l'Immaculée Conception, M. Joseph Leonelli, a remercié hier le club Kiwanis St-Laurent des subsides et de l'intérêt qu'il apporte au scoutisme et au guidisme diocésain.

Au lieu du conférencier habituel, le club avait en effet invité à sa table d'honneur les commissaires diocésains des scouts, des guides et des louveteux et les scoutmasters et cheftaines d'une vingtaine de compagnies.

A cette occasion, il fut présenté au commissaire des scouts, M. Jean-Louis Houle, un chèque substantiel qui s'ajoute aux \$3,500 que le club a déjà versés cette année au mouvement, sous forme de cadeaux tels que tentes de campement, batteries de cuisine, etc.

Dans ses remerciements, M. Houle fit remarquer que l'on compte environ 3,000 scouts catholiques dans le diocèse. "C'est plus d'un dollar par tête, ajouta-t-il; à ce taux, nous allons chercher à augmenter encore en nombre, bien que nous sachions que nous n'épuiserons pas votre générosité."

Le commissaire des louveteux, M. Aurèle Daoust, prit la parole après lui; et de même l'assistant-commissaire des guides, Mlle Lucille Champagne, qui se plut à remarquer que son mouvement compte diverses troupes spéciales, pour les aveugles, les sourdes-muettes, les infirmes, les dévotuels d'écoles de "protection de la jeunesse", les infirmières et les nationalités étrangères (lituanienne, polonaise, etc.).

Parlant au nom des cheftaines, Mlle Phyllis Woodward, de la troupe de Notre-Dame-de-Grâce, offrit de nouveau les services de ses consœurs et confrères pour la prochaine vente kiwanienne de pommes par les rues.

Il fut en effet largement question hier au club St-Laurent, de cette vente; et l'on signala que la vente par les membres a déjà permis à 77 d'entre eux d'écouler 8,130 caisses de pommes sur un objectif de 20,000. Le kiwanien Eugene Gibeau reste en tête avec 2,066 caisses vendues à lui seul.

Pour mieux mettre ses membres dans l'atmosphère de la campagne de vente, le club avait également invité à prendre la parole M. Nolasque April, directeur de l'École moyenne d'agriculture de Ste-Martine de Châteauguay.

M. April retraça brièvement l'histoire de la culture de la pomme en notre pays, d'abord dans la vallée d'Annapolis (Grand-Pré) en Nouvelle-Écosse puis sur l'île de Montréal et enfin dans la vallée du Richelieu et signala quelques conditions nécessaires de bonne fructification des pommiers.

Il s'était fait accompagner d'un argument probant, en l'espèce quelques bouteilles de cidre de sa cidrerie de Ste-Martine, dont le goût n'eut pas de peine à rallier tous les suffrages des membres et de leurs invités.

Il s'agit de remonter d'un argument probant, en l'espèce quelques bouteilles de cidre de sa cidrerie de Ste-Martine, dont le goût n'eut pas de peine à rallier tous les suffrages des membres et de leurs invités.

Il s'agit de remonter d'un argument probant, en l'espèce quelques bouteilles de cidre de sa cidrerie de Ste-Martine, dont le goût n'eut pas de peine à rallier tous les suffrages des membres et de leurs invités.

Il s'agit de remonter d'un argument probant, en l'espèce quelques bouteilles de cidre de sa cidrerie de Ste-Martine, dont le goût n'eut pas de peine à rallier tous les suffrages des membres et de leurs invités.

Il s'agit de remonter d'un argument probant, en l'espèce quelques bouteilles de cidre de sa cidrerie de Ste-Martine, dont le goût n'eut pas de peine à rallier tous les suffrages des membres et de leurs invités.

Il s'agit de remonter d'un argument probant, en l'espèce quelques bouteilles de cidre de sa cidrerie de Ste-Martine, dont le goût n'eut pas de peine à rallier tous les suffrages des membres et de leurs invités.

Il s'agit de remonter d'un argument probant, en l'espèce quelques bouteilles de cidre de sa cidrerie de Ste-Martine, dont le goût n'eut pas de peine à rallier tous les suffrages des membres et de leurs invités.

Il s'agit de remonter d'un argument probant, en l'espèce quelques bouteilles de cidre de sa cidrerie de Ste-Martine, dont le goût n'eut pas de peine à rallier tous les suffrages des membres et de leurs invités.

Il s'agit de remonter d'un argument probant, en l'espèce quelques bouteilles de cidre de sa cidrerie de Ste-Martine, dont le goût n'eut pas de peine à rallier tous les suffrages des membres et de leurs invités.

Il s'agit de remonter d'un argument probant, en l'espèce quelques bouteilles de cidre de sa cidrerie de Ste-Martine, dont le goût n'eut pas de peine à rallier tous les suffrages des membres et de leurs invités.

Les cours du Dr Simonnet (II)

La peau est le miroir implacable de l'état de nutrition du malade

Dans sa deuxième conférence de l'état de nutrition, à l'École d'hygiène de l'Université de Montréal, le Dr Henri Simonnet, professeur invité de l'école, a abordé hier soir l'étude des troubles qui permettent de dépister les perturbations de l'état nutritionnel et de les caractériser.

"Et tout d'abord, a-t-il dit, se pose la question de la formation du personnel qualifié pour conduire cet examen. L'appréciation de l'état de nutrition ne représente en effet que l'un des aspects de l'examen médical, mais il comporte certaines particularités auxquelles un médecin non averti des problèmes spéciaux de la nutrition peut ne pas accorder toute l'attention nécessaire; d'autre part, le nutritionniste pur peut ne pas relier les résultats de l'examen qu'il a fait à la notion plus générale de maladie ou d'état de santé. Enfin nombre de tests exigent des techniques spéciales ou ne peuvent être réalisés qu'avec les moyens d'un laboratoire spécialisé: le problème de la formation des enquêteurs mérite donc d'être examiné."

Le Dr Simonnet décrit ensuite les méthodes générales d'examen du sujet. L'examen général, dit-il, donne une vue d'ensemble, une sorte de synthèse de sa condition physique, approximative mais déjà très suggestive. Cet examen général comporte évidemment la connaissance des antécédents familiaux et personnels. Le cas des nourrissons est examiné.

"Viennent ensuite les épreuves classiques de somatométrie: poids, taille, indices corporels, courbe de croissance. Leur interprétation donne lieu à quelques remarques concernant leur signification qui exigent la comparaison aux valeurs normales qu'il est difficile de définir."

L'examen du tégument occupe une place importante dans l'appréciation de l'état nutritionnel. La peau en effet est un miroir implacable de l'état de nutrition. Malheureusement la peau ne possède qu'un petit nombre de manières de répondre aux agressions dont elle est l'objet, et, dans nombre de cas, les réactions dues à un trouble de la nutrition ne se distinguent pas de celles qui sont provoquées par des agents extérieurs à l'organisme (soleil, froid, parasites, poussières) ou même par des causes internes (troubles nerveux, troubles hormonaux).

Malgré la richesse des signes qui peuvent être observés, malgré la facilité avec laquelle ils peuvent être recueillis, l'observateur doit être bien entraîné à cet examen; il doit aussi être averti des réelles difficultés qui président à l'établissement d'un diagnostic étiologique certain.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

La peau est le miroir implacable de l'état de nutrition du malade

Dans sa deuxième conférence de l'état de nutrition, à l'École d'hygiène de l'Université de Montréal, le Dr Henri Simonnet, professeur invité de l'école, a abordé hier soir l'étude des troubles qui permettent de dépister les perturbations de l'état nutritionnel et de les caractériser.

"Et tout d'abord, a-t-il dit, se pose la question de la formation du personnel qualifié pour conduire cet examen. L'appréciation de l'état de nutrition ne représente en effet que l'un des aspects de l'examen médical, mais il comporte certaines particularités auxquelles un médecin non averti des problèmes spéciaux de la nutrition peut ne pas accorder toute l'attention nécessaire; d'autre part, le nutritionniste pur peut ne pas relier les résultats de l'examen qu'il a fait à la notion plus générale de maladie ou d'état de santé. Enfin nombre de tests exigent des techniques spéciales ou ne peuvent être réalisés qu'avec les moyens d'un laboratoire spécialisé: le problème de la formation des enquêteurs mérite donc d'être examiné."

Le Dr Simonnet décrit ensuite les méthodes générales d'examen du sujet. L'examen général, dit-il, donne une vue d'ensemble, une sorte de synthèse de sa condition physique, approximative mais déjà très suggestive. Cet examen général comporte évidemment la connaissance des antécédents familiaux et personnels. Le cas des nourrissons est examiné.

"Viennent ensuite les épreuves classiques de somatométrie: poids, taille, indices corporels, courbe de croissance. Leur interprétation donne lieu à quelques remarques concernant leur signification qui exigent la comparaison aux valeurs normales qu'il est difficile de définir."

L'examen du tégument occupe une place importante dans l'appréciation de l'état nutritionnel. La peau en effet est un miroir implacable de l'état de nutrition. Malheureusement la peau ne possède qu'un petit nombre de manières de répondre aux agressions dont elle est l'objet, et, dans nombre de cas, les réactions dues à un trouble de la nutrition ne se distinguent pas de celles qui sont provoquées par des agents extérieurs à l'organisme (soleil, froid, parasites, poussières) ou même par des causes internes (troubles nerveux, troubles hormonaux).

Malgré la richesse des signes qui peuvent être observés, malgré la facilité avec laquelle ils peuvent être recueillis, l'observateur doit être bien entraîné à cet examen; il doit aussi être averti des réelles difficultés qui président à l'établissement d'un diagnostic étiologique certain.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Le travail vient d'être édité à Montréal. On peut se procurer un exemplaire en s'adressant à la division des permis et privilèges, 16, hôtel de ville, Montréal, au prix de \$1.50, plus 15 sous pour frais de port.

Vicaire provincial des missionnaires Oblats au Chili

Montréal (Spécial). — Par suite de la récente nomination du R. P. Albert Sanschagrin, O.M.I., au poste de provincial des Oblats de l'est du Canada, le T. R. P. Leo Deschâtlets, O.M.I., supérieur général, vient de nommer son successeur comme vicaire provincial au Chili en la personne du R. P. Maurice Veillette, O.M.I.



R. P. Maurice Veillette, O.M.I.

Le nouveau vicaire provincial a fait ses études classiques au Collège de Lévis, comme élève du patronage Saint-Vincent de Paul. Entré au noviciat des Missionnaires Oblats en août 1932, le Père Veillette a fait ses études théologiques au séminaire de St-Joseph, Ottawa, où il fut ordonné prêtre le 11 juin 1938.

Le Père Veillette avant son départ pour le Chili, à l'automne de 1948, avait occupé des postes au séminaire oblat de Marie Immaculée, à la centrale jésuite de Montréal, aux paroisses de St-Sauveur de Québec et N-D-de-Grâce à Hull.

Avant sa nomination au poste de vicaire provincial, au Chili, il était curé de la paroisse Notre-Dame de la Tirana, Humberstone, du Chili. Durant 4 ans, soit de 1949 à 1953, il fut curé de la paroisse Pozo Almonte dans le désert chilien au diocèse d'Antofagasta qui comptait 11,000 âmes réparties en 8 centres miniers différents.

Il fonda dans sa paroisse la

"Juventud Obrera Católica" (JOC) Sur le terrain éducatif, il était la "Liga de Trabajadores" blit une école de charpentiers pour (LOC). Dans le domaine social, il les jeunes de 14 à 18 ans. Aussi fonda une coopérative de lavage un jardin de l'enfance fréquenté et de couture pour venir en aide par 18 enfants de 3 à 7 ans. Il est aussi une coopérative de crédit, tension culturelle.

La bière au coeur d'or

LEBIERRE BREWERIES LIMITED ESTABLISHED 1875

Canada Oil Lands Limited

L'agence de transfert de Canada Oil Lands Ltd. annonce à la Bourse Canadienne que des certificats de souscription au porteur ont été émis pour 45 actions ordinaires. On compte 1,363,412 actions ordinaires en cours, ce qui laisse 636,588 actions au Trésor.

La Commission de Transport de Montréal accuse un déficit en août

Durant le mois d'août 1953, les revenus de la Commission de transport de Montréal ont été de \$2,474,045.59 et les frais d'exploitation et les charges fixes de \$2,615,771.42 donnant pour le mois un déficit de \$141,725.83.

Le nombre de passagers transportés durant le mois d'août 1953 a été de 25,557,363 comparé à 27,687,917 pour le même mois l'an dernier, une diminution de 2,140,554 passagers, ou 7.73%.

Pour la période couvrant les neuf premiers mois de l'année financière en cours, soit du 1er décembre 1952 au 31 août 1953, les revenus se chiffrent à \$24,669,881.25 et les frais d'exploitation et les charges fixes à \$24,834,102.81, laissant un déficit de \$164,221.56.

Le nombre des passagers pour les neuf mois du 1er décembre 1952 au 31 août 1953 a été de 237,914,236 en comparaison de 277,232,856, pour la période du 1er décembre 1951 au 31 août 1952, soit une diminution de 19,318,620 passagers ou 6.97%. Si l'on fait l'ajustement pour la journée du 29 février 1952, année bissextile, cette diminution dans le nombre des passagers s'établit à 6.56%.



LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

250ème DIVIDENDE

Un dividende de quarante cents par action du capital versé de cette Banque a été déclaré pour le trimestre courant, payable le 1er octobre 1953, aux actionnaires inscrits lundi le 31 août prochain, à trois heures, p.m.

Par ordre du Conseil d'Administration.

Le Directeur général,
T. Taggart Smyth
Montréal, le 25 août 1953.



H. K. Ferguson Inc. vient de former une subsidiaire canadienne

La formation de la compagnie H. K. Ferguson of Canada Ltd., fut annoncée aujourd'hui et le siège social sera situé à Montréal dans l'édifice Dominion Square, ouest, rue Sainte-Catherine. Cette nouvelle compagnie offrira ses services dans le domaine du génie et de la construction à l'industrie du Canada.

O. F. Sieder, le vice-président exécutif et le gérant général de la compagnie H. K. Ferguson Inc. de Cleveland, Ohio, sera le président de la compagnie, E. A. Charlton, un Montréalais, et un gradué de l'université McGill, sera le vice-président et le gérant général.

La nouvelle compagnie canadienne sera une subsidiaire appartenant entièrement à la compagnie H. K. Ferguson, de Cleveland, Ohio. La compagnie Morrison-Knudsen, Inc., de Boise, Idaho, est la compagnie-mère des deux compagnies mentionnées ci-haut.

La compagnie Morrison-Knudsen, et ses corporations associées à l'étranger et au pays, est une des compagnies de génie et de construction la plus étendue au monde, et ses projets encerclent le globe. Couramment, au Canada, quelques-uns de ses projets comprennent, les détails hydro-électriques du projet Kitimat-Kemano-Nechako de la compagnie Aluminium du Canada Ltd., dans la Colombie canadienne. Morrison-Knudsen font aussi partie du projet Québec North Shore et Labrador Railway.

Durant la guerre mondiale II, la compagnie Ferguson établit et construisit toutes les facilités nécessaires à l'étude de la guerre bactériologique.

La compagnie Ferguson établit, construisit et opéra le plan de diffusion thermique de Oak Ridge, Tennessee, un des trois procédés de base employés dans la fabrication de l'uranium 235 pour la bombe atomique.

La compagnie Ferguson établit et construisit le plan renommé Bluebonnet pour la compagnie Corn Products Refining de Corpus Christi, Texas, introduisant un genre d'architecture sans-mur récemment voté par le Musée d'Art Moderne de New-York comme l'un des exemples saillants d'architecture d'après-guerre. La compagnie Ferguson a aussi construit des facilités pour des clients tels que American Enka Corporation, Parke, Davis & Company, Corning Glass Works, Ford Motor Company et Southern Alkali Corporation.

De plus, dans le domaine de la pulpe, la compagnie Ferguson est présente à dessiner et à construire un moulin de 300 tonnes pour dissoudre la pulpe à Foley, en Floride.

La compagnie Ferguson n'est pas une nouvelle arrivée sur la scène canadienne. La compagnie Robbins & Myers, de Brantford, la compagnie Proctor & Gamble of Canada, de Hamilton, la compagnie John Inglis et la compagnie National Cash Register of Canada, toutes deux situées à Toronto, représentent des compagnies qui ont déjà employé ses services. De plus, la compagnie Ferguson a récemment complété le dessin pour des facilités de machines à vapeur additionnelles et l'installation d'une turbine de 25,000 kw pour la compagnie Ford Motor of Canada à Windsor.

La compagnie Ferguson est présente à dessiner et à construire le plan de filament synthétique pour Imperial Chemical Industries of Canada Ltd., à Kingston, Ont.

"La compagnie H. K. Ferguson du Canada, en raison de ses associations marquantes, vise à être de service au Canada et aux Canadiens dans l'expansion industrielle remarquable de notre pays", a dit M. Charlton.

Corvée demain au Foyer de Charité

La corvée de menuisiers se continuera demain, samedi, au Foyer de Charité afin de compléter, si possible, le toit commencé la semaine dernière.

Grâce au groupe de menuisiers venu samedi dernier, tous les soliveaux ont été mis en place. Cette semaine il s'agit de couvrir le toit de planches emboutevées. Ceci permettra de fermer la construction avant que les mauvais temps ne commencent.

L'appel s'adresse à tous ceux qui peuvent clouer de la planche afin d'exécuter tout le travail. Que chacun apporte son marteau et son lynch.

Il convient ici de remercier publiquement tous ceux qui, depuis le printemps, ont contribué à cette construction. Plusieurs ont fourni du matériel, d'autres ont fourni l'argent nécessaire pour acheter et ceux qui n'avaient ni argent, ni matériel ont donné leur temps.

Il ne faut pas oublier que le Foyer de Charité est une maison qui ne vit que de dons, tant pour ceux qui y sont reçus que ceux qui y travaillent et nous savons tous ce que le Seigneur a dit en parlant de ceux qui aidaient ceux qui n'avaient rien.

L'occasion passe... de cueillir le bonheurs. Votre cœur sera plus léger, vous serez plus heureux, samedi soir quand vous aurez donné au Seigneur une journée d'amour du prochain.

Comme d'habitude l'autobus du Foyer se rendra aux endroits suivants:

8.30—Jarry et St-Denis.
8.45—Blvd St-Jose